



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

La survivance de Michelet

Creyghton, C.M.H.G.

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Creyghton, C. M. H. G. (2016). La survivance de Michelet: Historiographie et politique en France depuis 1870.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <http://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

3. La politique éditoriale d'Athénaïs Michelet

Le procès sur les droits

Tout comme les grands événements commémoratifs de 1876 et de 1882, la diffusion et la popularisation des œuvres de Michelet est en grande partie le fruit des efforts de sa femme lui survivant. Là aussi, c'est grâce aux divers verdicts du tribunal qu'elle en a obtenu les moyens. Ainsi cette lutte opiniâtre, en soi médiocrement intéressante, vaut la peine d'être analysée : elle a pesé dans les aventures posthumes de Michelet, et le résultat en a déterminé en grande partie les péripéties de son héritage intellectuel pendant les vingt années après sa mort. Si Madame Michelet a eu, en 1876, gain de cause contre Alfred Dumesnil et les petits-enfants de Michelet en ce qui concerne son lieu de sépulture, les litiges sur l'héritage ne se terminent pas avec l'enterrement au Père-Lachaise. Le procès sur les droits d'auteur et le partage des revenus des livres de Michelet entre les héritiers, qui se tient parallèlement à celui sur sa sépulture, traîne encore jusqu'en 1877. Et sur ce point, outre le droit moral sur le legs symbolique, il y a de l'argent en jeu. Cependant, en lisant les plaidoyers des procès, les publications d'Athénaïs Michelet pour soutenir sa cause et la correspondance confidentielle d'Alfred Dumesnil avec l'ami de la famille Eugène Noël, ce qui frappe, ce sont les motivations différentes des deux partis. Comme on l'a déjà constaté plus haut, la famille Dumesnil-Michelet dépendait financièrement d'une rente provenant des revenus des ouvrages de Michelet. De fait, les soucis de Dumesnil sont avant tout de caractère financier. De peur qu'Athénaïs ne dissimule des affaires importantes, celui-ci commande une enquête des finances de Michelet quelques jours seulement après son décès ; en revanche, il n'exclut

pas immédiatement le transport du corps à Paris.¹ Ensuite, il profite de la clause testamentaire stipulant le cimetière le plus proche pour faire pression sur son adversaire.² Elle, par contre, fait tout pour prouver qu'il s'agit pour elle de sauver l'héritage symbolique de Michelet, même s'il est évident qu'elle n'a pas non plus d'autres ressources financières que les rentes des livres. « [I]l y a dans ma destinée ce côté sombre [d'avoir] donné ma vie pour prolonger celle de mon mari », écrit-elle en 1875 pour justifier ses efforts à faire transporter son corps à Paris. Et dans une autre brochure, elle dit ne pas l'avoir fait « ...si je n'avais eu à défendre que mes intérêts matériels », car « [d]epuis la mort de mon mari, je les ai constamment oubliés pour consacrer aux siens, uniquement mon temps et ma vie ».³ Ainsi, elle désire une liquidation du patrimoine financier et matériel sans délai, afin de pouvoir se concentrer sur la question de l'enterrement et pour « accomplir » le « grand travail » que Michelet lui a laissé.⁴ En fin de compte, elle sortira moralement gagnante des procès, bien que toutes ses exigences ne soient pas satisfaites. Ce sera au détriment de Dumesnil, qui disparaît quasiment de l'histoire ultérieure, rayé par la veuve de Michelet.

Dès le 27 août 1874, le juge a rendu un premier verdict dans cette affaire : les droits sur la publication des livres de Michelet doivent être vendus ; un tiers du produit revient à Madame Michelet, le reste aux petits-enfants.⁵ Ceci implique que ni sa veuve ni ses héritiers ne gagneront financièrement des rééditions nouvelles de Michelet, puisque leur profit se limite aux intérêts des placements faits sur le produit de la vente. Un second jugement confirmant en grande partie le premier suit le 21 novembre de la même année et un troisième le 12 janvier 1875.⁶ Par ce dernier jugement, Athénaïs Michelet obtient le mandat de surveiller les éditions des écrits de son mari afin d'éviter que les maisons d'édition possédant les droits ne falsifient les textes. Reste seulement un point de litige : le produit des quatre ouvrages d'histoire naturelle, dont Athénaïs Michelet réclame la moitié arguant qu'elle aurait contribué grandement à leur écriture. Comme elle en a l'habitude, elle publie une brochure pour défendre

1 BHVP, Manuscrits du fonds général, n° 1598. Fonds Dumesnil, tome CVI : Correspondance Dumesnil-Noël, 1870-1877, n° 120, « Lettre d'A. Debard à Dumesnil, 12 février 1874 » ; n° 123-124, « Lettre de Dumesnil à ses enfants, Paris, lundi soir » ; n° 130-131, « Lettre de Dumesnil à ses enfants, Hyères, 26 février 1874 ».

2 *Ibid.*, n° 149, « Lettre de Dumesnil à Noël, 11 mars 1874 ».

3 Athénaïs MICHELET, *La tombe de Michelet*, Paris, Simon Raçon, 1875, p. 59 ; *Ibid.*, *Ma collaboration à « L'oiseau », « L'insecte », « La mer », « La montagne ». Mes droits à la moitié de leur produit*, Paris, Chamerot, 1876, p. 2.

4 BHVP, Manuscrits du fonds général, n° 1606. Fonds Dumesnil, tome CXIV : Procès après la mort de Michelet, n° 200-201, « Lettre d'Athénaïs Michelet à Jules Quicherat (exécuteur testamentaire), 23 juillet 1874 ».

5 AP, Tribunal civil de la Seine, Chambre 1^{ère}, jugements timbrés : DU5 340.

6 AP, DU5 340 et DU5 362.

publiquement sa cause.⁷ Et encore une fois, le tribunal lui donne raison contre les Dumesnil, admettant ainsi qu'elle n'a pas seulement été l'assistante mais véritablement la coauteure de ces ouvrages.⁸

Ces jugements assurent à Athénaïs la surveillance complète de l'œuvre de Michelet : elle peut en commander la disponibilité en librairie et elle doit donner son accord à toute publication paraissant sous le nom de Michelet. Les premiers à se soumettre à cette épreuve sont Dumesnil et Noël, qui préparent dès janvier 1876 un recueil de leur correspondance avec Michelet conçu comme une riposte à celle qu'ils appellent dans leurs lettres personnelles « cette femme », ou « la marâtre ».⁹ Elle en interdit la publication, bien sûr, après quoi les deux compagnons se contentent d'écrire un livre de souvenirs personnels, sans y insérer les lettres de Michelet.¹⁰ Ne pouvant éviter la publication de cet ouvrage, Madame Michelet va néanmoins très loin dans ses tentatives de le saborder : elle fait pression sur les journaux pour qu'ils n'en parlent pas et publie elle-même une réplique.¹¹ C'est assez pour envahir une querelle indécente : Noël et Dumesnil se plaignent du « laconisme un peu froid » de leur entourage, soupçonnent la veuve « criminelle » de ragot et son confident Gabriel Monod d'avoir mis la pression sur les journaux.¹² Leur vengeance sera un compte rendu très négatif de l'ouvrage de Monod sur Michelet qui avait paru deux ans auparavant.¹³ En réaction, Monod doit effectivement avouer à Noël qu'il est intervenu auprès de la presse, parce qu'il voulait éviter que ses amis journalistes ne deviennent complices des attaques contre la bonne réputation de Michelet.¹⁴

Ce sont les dernières protestations. Après, le camp Dumesnil se tait, s'inclinant apparemment devant le fait que non seulement le juge mais aussi le public voient désormais en Athénaïs Michelet la dépositaire légitime de l'hé-

7 A. MICHELET, *Ma collaboration à « L'oïseau », « L'insecte », « La mer », « La montagne »...*, op. cit.

8 Pour cette affaire judiciaire : AP, DU5 391, « n° 8941 ». Pour l'appel du 13 juin 1877 : *Jurisprudence générale en matière civile, commerciale, criminelle*, Paris, Dalloz, 1880, p. 63-64.

9 BHVP, Manuscrits, n° 1598. Fonds Dumesnil, tome CVI, n° 170 et suivants ; BHVP, Manuscrits du fonds général, n° 1599. Fonds Dumesnil, tome CVII, Correspondance Dumesnil-Noël, 1877-1878. « Cette femme », entre autres dans : BHVP, Manuscrits, n° 1598. Fonds Dumesnil, tome CVI, n° 173 : « Lettre de Dumesnil à Noël, 3 janvier 1876 ». « La marâtre », entre autres dans : BHVP, Manuscrits, n° 1599. Fonds Dumesnil, tome CVII, n° 311-312 : « Lettre de Noël à Dumesnil, 3 juillet 1878 ».

10 Eugène NOËL, *J. Michelet et ses enfants*, Paris, M. Dreyfous, 1878.

11 BHVP, Manuscrits, n° 1599. Fonds Dumesnil, tome CVII, n° 303 : « Lettre de Dumesnil à Noël, 22 juin 1878 » ; n° 366 : « Copie de la main de Noël d'une lettre de Monod, 16 août 1878 ». Athénaïs MICHELET, *J. Michelet et sa famille*, Paris, A. Quantin, 1878.

12 BHVP, Manuscrits, n° 1599. Fonds Dumesnil, tome CVII, n° 299-300 : « Lettre de Noël à Dumesnil, 21 juin 1878 » ; n° 301-302 : « Lettre de Dumesnil à Noël, 22 juin 1878 » ; n° 303 : « Lettre de Dumesnil à Noël, 22 juin 1878 ».

13 *Ibid.*, n° 360-361 : « Lettre de Noël à Dumesnil, 11 août 1878 ».

14 *Ibid.*, n° 366 : « Copie de la main de Noël d'une lettre de Monod, 16 août 1878 ».

ritage intellectuel de l'historien. Son action pour préserver cet héritage ne se limite pas à la censure de ses adversaires : elle commence un travail énorme de dépouillement des papiers de Michelet, aidée par le jeune historien Charles Bémont, élève de Monod. Ensuite, elle fait amplement usage des droits qu'on lui a accordés pour tirer de l'œuvre de Michelet des ouvrages de vulgarisation. Ces ouvrages et les actions d'Athénaïs Michelet pour les promouvoir seront l'objet de ce chapitre. Car si les polémiques dans la presse n'ont probablement pas exercé une influence durable dans la société, le travail de Madame Michelet l'a sans doute fait. Grâce aux jugements du tribunal, c'est donc elle qui a pu déterminer l'image de Michelet aux yeux du grand public.

Épouse et collaboratrice

Comment évaluer les revendications d'Athénaïs Michelet ? La question est importante, car maints chercheurs y ont vu les simples calculations d'une veuve entêtée et d'après une célèbre publication d'Anatole de Monzie, elle a même la réputation d'une « veuve abusive ».¹⁵ Or, des recherches récentes sur le rôle des femmes dans la production historiographique du dix-neuvième siècle conduisent à reconsidérer les accusations dont Athénaïs Michelet est l'objet. Bonnie Smith a montré que cette diffamation a été le revers logique de la construction de l'image de Michelet comme génie solitaire et travailleur monacal, image qui sert d'assise à la conception normative du métier d'historien.¹⁶ Comment l'héritage intellectuel de Michelet contribue-t-il à la construction d'une identité disciplinaire de la science historique en France, ce sera le sujet du chapitre suivant. Le présent chapitre sert à mettre en relief la contribution d'Athénaïs par rapport à un autre axe de la réception de Michelet : la vulgarisation historique et l'enseignement de l'histoire. Pour comprendre les actions de Madame Michelet, il faut d'abord cerner les normes des genres et la répartition des rôles qui déterminent la production historique du XIX^e siècle.

Pendant tout le XIX^e siècle, l'histoire se fait à la maison, malgré une tendance à la professionnalisation de la discipline qui en France se dessine à partir de la monarchie de Juillet. L'écriture de l'histoire mais aussi le travail de recherche se passent en grande partie dans l'enclos de la maison privée. Ainsi la contribution des membres de la famille devient naturelle et on peut alors parler

15 Anatole DE MONZIE, *Les veuves abusives*, Paris, Grasset, 1936, p. 101-126.

16 Bonnie G. SMITH, « Historiography, Objectivity, and the Case of the Abusive Widow », *History and Theory*, 31-4, 1992, p. 15-32.

d'une « science familiale ».17 Dans ces entreprises familiales, la coopération des femmes a souvent été cruciale, quoique méconnue.18 L'histoire n'est en cela pas exceptionnelle par rapport à d'autres disciplines ; des recherches sur le genre en histoire des sciences ont mis en valeur la collaboration des épouses à un travail scientifique, ces « captives intimes » qui se trouvent dans la situation ironique de contribuer de façon indispensable à la science mais de soutenir en ce faisant un système de travail qui exclut leur reconnaissance car il est fondé sur une idée de génialité individuelle et d'un certain héroïsme masculin.19 L'exemple du couple d'Augustin Thierry et Julie de Quérangal peut servir d'illustration : lui, historien romantique, souffrant de cécité progressive, se flattait de sa « seconde vue », mais était totalement paralysé sans elle, la femme éduquée qui publiait des romans historiques dans *La Revue des deux mondes*.20 Selon les mots de Joseph-Daniel Guignaut, Julie était pour Augustin « à la fois son œil pour lire et sa main pour écrire ».21 En dépit de la rhétorique romantique qui veut que son rôle se limite à procurer des facilités au génie de son mari, la contribution de Julie est loin d'être secondaire et il convient de considérer l'œuvre de Thierry comme le fruit d'une collaboration. Tel est aussi le cas de François Guizot, à qui sa première femme Pauline, journaliste et écrivaine de carrière, venait souvent en aide, et qui ensuite éduquait sa fille douée en partenaire et collaboratrice.22 Dès l'âge de onze ans, Henriette Guizot lisait à l'instigation de son père les ouvrages majeurs sur l'histoire française et anglaise et les discutait avec lui, se

17 Jo TOLLEBEEK, « Writing history in the Salon vert », *Storia della Storiografia. Numéro spécial: History women*, 46, 2004, p. 35-40 ; Philipp MÜLLER, « Geschichte machen. Überlegungen zu lokal-spezifischen Praktiken in der Geschichtswissenschaft und ihrer epistemischen Bedeutung im 19. Jahrhundert. Ein Literaturbericht », *Historische Anthropologie*, 12-3, 2004, p. 422-425.

18 Bonnie G. SMITH, *The Gender of History: Men, Women, and Historical Practice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1998, p. 83-85. Sur les mécanismes d'exclusion des femmes du canon historiographique, voir aussi le riche recueil d'Angelika EPPLE et Angelika SCHASER (éd.), *Gendering Historiography: Beyond National Canons*, Frankfurt, New York, Campus Verlag, 2009.

19 Debra LINDSAY, « Intimate Inmates. Wives, Households, and Science in Nineteenth-Century America », *Isis*, 89-4, 1998, p. 631-652. Voir aussi : Helena PYCIOR, Nancy SLACK et Pnina ABIR-AM, *Creative Couples in the Sciences*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1996.

20 Jo TOLLEBEEK, « Madame Augustin Thierry. Een geval van historigrafisch ostracisme », *Skript. Historisch tijdschrift*, 15, 1993, p. 307-312.

21 Joseph-Daniel GUIGNAUT, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. Augustin Thierry », *Mémoires de l'Institut National de France. Académie des inscriptions et des belles-lettres*, 25-1, p. 298, cité dans : J. TOLLEBEEK, « Madame Augustin Thierry »..., *op. cit.*, p. 311.

22 Antoinette SOL, « Genre et historiographie. Quelques réflexions sur Élisabeth-Pauline de Meulan Guizot, romancière, journaliste et historienne (1773-1827) », in Nicole PELLEGRIN (éd.), *Histoires d'historiennes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « L'École du genre », 2006, p. 265-283 ; B. SMITH, *The Gender of History...*, *op. cit.*, p. 83-84 ; Maria Pia CASALENA, « La participation cachée des femmes à la construction de l'histoire nationale en Italie et en France (1800-1848) », *Storia della Storiografia. Numéro spécial: History women*, 46, 2004, p. 54-57.

stimulant l'un l'autre. Plus tard, elle rédige elle-même des œuvres historiques, qui paraissent avec la mention « ouvrage revu par M. Guizot » pour répondre à la méfiance des éditeurs envers un auteur féminin.²³ Elle continue l'entreprise familiale de production historique après la disparition de son père avec des vulgarisations historiques et des mémoires sur son père.

Comme chez les Thierry et les Guizot, l'écriture de Michelet est une entreprise familiale. Les assistants, que Michelet recrute parmi ses étudiants pour les premiers volumes de *l'Histoire de France*, viennent travailler chez lui. Là, ils rencontrent aussi le père de Michelet, l'ancien imprimeur qui, déjà âgé, aide son fils en allant lui chercher des livres dans les bibliothèques.²⁴ Depuis 1841, Alfred Dumesnil, élève de prédilection, ne loge pas seulement chez l'historien, mais collabore aussi à son œuvre. Cette collaboration est à son point culminant en 1848 quand Alfred assure sous le nom de Dumesnil-Michelet la suppléance des cours d'Edgar Quinet, l'ami et frère d'armes de Michelet, élu député à la Constituante.²⁵ Après la mort de son père et le mariage de Dumesnil avec sa fille, Michelet reste seul à ce poste pour assurer l'entreprise historiographique. La jeune femme qui vient le voir pour la première fois en 1848, non seulement peut combler le vide affectif qu'il ressent, mais peut aussi gérer ses affaires. Elle est éduquée, contrairement à sa première épouse. Bien qu'elle ne soit pas un esprit très original, son emploi de gouvernante de la princesse de Cantacuzène à Vienne témoigne d'un certain niveau intellectuel et d'un certain désir d'autonomie et de voyage. Elle écrit et publie même en 1867 ses *Mémoires d'une enfant* et en 1872 un livre intitulé *La nature* destiné au marché anglais.²⁶ Mais elle marque surtout de son empreinte les œuvres micheléliennes d'histoire naturelle dont elle revendique la collaboration devant le tribunal.

C'est effectivement Athénaïs Michelet qui, la première, a eu l'idée de ces livres. « [J]e ne les aurais pas faits sans elle certainement », avoue Michelet dans son testament et il lui dédicace l'édition illustrée de *L'oiseau* en 1867 avec ces mots : « Toi seule les inspiras. Sans toi, j'aurais suivi, toujours sur mon sillon, la rude voie de l'histoire humaine ».²⁷ Athénaïs s'intéresse depuis longtemps à ce

23 M.P. CASALENA, « La participation cachée des femmes à la construction de l'histoire nationale en Italie et en France (1800-1848) »..., *op. cit.*, p. 56.

24 Témoignage de Victor Duruy, qui a été assistant de Michelet pendant ses études à l'École normale, cité dans : Paul VIALLANEIX, *Michelet, les travaux et les jours : 1798-1874*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1998, p. 152.

25 AN, Ministère d'Instruction publique, dossiers de personnel, F/17/20658, Alfred Dumesnil.

26 Athénaïs MICHELET, *Mémoires d'une enfant*, Paris, Hachette, 1867 ; *Ibid.*, *Nature, or : The Poetry of Earth and Sea*, traduit par William Henry DAVENPORT ADAMS, Londres et New York, Nelson and Sons, 1872.

27 Jules MICHELET, « Testament de 1865 », in A. MICHELET, *La tombe de Michelet...*, *op. cit.*, p. 93-96 ; « Dédicace de l'édition de 1867 », in Jules MICHELET, « L'oiseau », in *Ibid.*, *Œuvres complètes. 17 : 1855-1857*, Paul VIALLANEIX et Edward KAPLAN (éd.), Paris, Flammarion, 1986, p. 45.

Due to copyright restrictions, the image inserted here in the printed thesis cannot be reproduced in the digital thesis.

Image 7 : Athénaïs Michelet devant le bureau de son mari, photo de M. Gérard, vers 1880.

sujet et a persuadé son mari de la suivre dans ses recherches quand, peu après s'être mise en ménage avec lui, la suspension définitive de l'enseignement de l'historien au Collège de France et l'élimination de ses œuvres du programme de l'Université fragilisent leurs revenus.²⁸ Il leur faut désormais vivre de leur plume. Or, le bonapartisme qui s'instaure n'offre pas les conditions les plus favorables à la vente des ouvrages historiques et ouvertement républicains de Michelet. Le genre de l'histoire naturelle est populaire et lui offre, en passant, la possibilité de communiquer malgré tout son message politique subversif.²⁹ En effet, les quatre ouvrages *L'oiseau*, *L'insecte*, *La mer* et *La montagne* sont devenus rapidement des succès de librairie. Pour ce qui est de la rédaction, Athénaïs Michelet visite les bibliothèques, fait des recherches, compose des ébauches et écrit même des passages entiers, ce qui fait d'elle beaucoup plus qu'une muse

²⁸ Lionel GOSSMAN, *Between History and Literature*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1990, p. 290 ; Edward KAPLAN, « Introduction à *L'oiseau* », in J. MICHELET, *Œuvres complètes. 17 : 1855-1857...*, *op. cit.*, p. 20. Voir aussi : A. MICHELET, *Ma collaboration à « L'oiseau », « L'insecte », « La mer », « La montagne »...*, *op. cit.*

²⁹ Lionel GOSSMAN, « Michelet and Natural History. The Alibi of Nature. », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 145-3, 2001, p. 286-288.

servant son génie. Michelet fait lui-même allusion à ce procédé d'écriture en famille lorsqu'il écrit dans son introduction à *L'oiseau* : « Ce que je publie aujourd'hui est sorti entièrement de la famille et du foyer ». ³⁰ Même si la collaboration des époux n'a peut-être pas été égale car Michelet voulait, tout comme Augustin Thierry, tenir les rênes, il convient d'employer ce mot, sans les guillemets que l'on préfère y accoler parfois. ³¹

Athénaïs Michelet considère les droits d'auteur, qui lui reviennent légitimement, comme une forme de retraite, et dans ce contexte cela n'a rien d'anormal : elle reste seule au monde après la mort de Michelet en 1874 et, à quarante-huit ans, elle s'attend à de longues années de veuvage. Elle n'a que peu de possibilités de gagner sa vie et a besoin de s'assurer d'une rente. Comme elle a de bonnes raisons de se considérer comme coauteure d'une partie de l'œuvre michelétienne, il est naturel qu'elle compte sur les droits d'auteur. Puisque la vente des droits imposés par le juge ne rapporte pas assez pour lui garantir des ressources suffisantes, Athénaïs considère comme raisonnable de continuer l'entreprise familiale en assurant la disponibilité des œuvres de Michelet en librairie et en enrichissant cette œuvre par de nouvelles publications. C'est ce qu'avait fait Henriette Guizot après la mort de son père et qu'Hermione Quinet fera quand Edgar Quinet décède en 1875. Au cours des vingt-cinq années qu'elle a encore à vivre, Athénaïs Michelet va puiser amplement dans les papiers de l'historien et rédiger des abrégés et des traités de vulgarisation. C'est pour elle l'accomplissement de l'œuvre de son mari, une tâche qui moralement lui est due : « C'est donc pour étendre [l']action bienfaisante [de Michelet], pour la faire aimer davantage, que je publie ce livre ». ³² Grâce à ces nouvelles éditions qui approvisionnent continuellement les librairies, ainsi qu'aux nouvelles publications basées sur son œuvre, la renommée de Michelet se consolide.

En quête d'un grand public

Avec ses traités de vulgarisation, Athénaïs Michelet suit la piste de Michelet lui-même. De son vivant, il surveille jalousement les éditions de ses œuvres et leurs ventes. Souvent, il les fait imprimer lui-même pour les vendre ensuite

³⁰ Jules MICHELET, « Introduction. Comment l'auteur fut conduit à l'étude de la nature », in *Ibid.*, *Œuvres complètes. 17 : 1855-1857...*, *op. cit.*, p. 45.

³¹ Edward KAPLAN, « La collaboration de Michelet et de Mme Michelet dans *L'oiseau* », in J. MICHELET, *Œuvres complètes. 17 : 1855-1857...*, *op. cit.*, p. 187-206. Kaplan, jugeant dérisoire la contribution d'Athénaïs, insère dans la conclusion de ce texte des guillemets autour du mot « collaboration ».

³² Athénaïs MICHELET, « Introduction », in Jules MICHELET, *Le banquet, papiers intimes*, Paris, Calmann-Lévy, 1879, p. XVI.

sans couverture à des maisons d'édition.³³ Bien avant la révolution de février 1848, la question de faire parvenir son message à un public plus large et plus diversifié le préoccupe. « Faisons-nous assez pour le peuple », demande-t-il le 16 décembre 1847 devant son auditoire d'étudiants et de bourgeois.³⁴ La question est rhétorique, la réponse claire et négative car il sait bien qu'il ne parle pas la langue des classes populaires. Après les journées de février, il met sur pied un grand projet pour substituer aux vieilles histoires catholiques, dont l'esprit du peuple est imprégné, une *Légende d'or* d'esprit démocratique, projet pour lequel il cherche un moment la collaboration de Béranger. À l'exception de quelques fragments écrits en 1851 et publiés en feuilleton dans *L'Événement*, et qui vont servir en 1854 à la publication de *Légendes démocratiques du Nord*, le projet ne mène à rien.³⁵ Il reste encore quelques années dans un tiroir avant d'être définitivement abandonné. Dans ces mêmes années, le peuple en acclamant Bonaparte témoigne alors de l'échec de la mission que s'était donnée Michelet. Privé de sa tribune au Collège de France et douloureusement conscient du fait que ses auditeurs n'appartenaient qu'à une minorité privilégiée, il cherche d'autres moyens de communication. Ceci explique sa participation, dès 1852, à la « Bibliothèque des chemins de fer », une nouvelle collection de Louis Hachette destinée à rééditer à prix modique de grandes œuvres afin de les rendre accessibles à un public plus large.³⁶ Il compose *Jeanne d'Arc* et *Louis XI et Charles le Téméraire*, tous deux tirés de l'*Histoire de France*, pour cette collection.³⁷ Parallèlement, il publie chez Delahays des extraits remaniés de son *Histoire de la Révolution française* sous le titre *Les femmes de la Révolution*, livre destiné à un public féminin qui doit servir à leur éducation morale.³⁸ Dans *Nos fils*, Michelet revient à la fin du Second Empire sur la question de l'éducation du peuple par

33 David BELLOS, « Edition de l'histoire / histoire de l'édition. Le cas Michelet », *Romantisme*, 15, n° 47, 1985, p. 73-83.

34 Jules MICHELET, *Cours au Collège de France, 1838-1851. II, 1845-1851*, Paul VIALLANEIX, Oscar A. HAAC et Irène TIEDER (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1995, p. 267.

35 Paul VIALLANEIX et Éric FAUQUET, « Introduction à la *Légende d'or* », in Jules MICHELET, *Œuvres complètes, 16, 1851-1854*, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1980, p. 17-25.

36 D. BELLOS, « Edition de l'histoire / histoire de l'édition. Le cas Michelet »..., *op. cit.*, p. 80-81 ; Elisabeth PARINET, « Les bibliothèques de gare, un nouveau réseau pour le livre », *Romantisme*, 23, n° 80, 1993, p. 95-106.

37 La bibliographie des éditions de Michelet la plus complète reste : Hector TALVART, Joseph PLACE et Georges PLACE, *Bibliographie des auteurs modernes de la langue française (1801-1962)*, vol. 15, Paris, Éditions de la chronique des lettres françaises, 1963, p. 37-105. On peut la compléter avec : Paul VIALLANEIX, « Dossier bibliographique », *Romantisme*, 5, n° 10, 1975, p. 209-218. Sauf indiqué autrement, toutes les informations bibliographiques sur les éditions de Michelet dans ce chapitre peuvent y être retrouvées.

38 Pour des détails sur cette publication : Mireille SIMON et Paul VIALLANEIX, « Introduction aux *Femmes de la Révolution* », in J. MICHELET, *Œuvres complètes, 16, 1851-1854*..., *op. cit.*, p. 353-359.

la littérature : « Le premier point dont on ne parle guère, qui presse, qui doit tout précéder, c'est la création d'une littérature toute nouvelle, et vraiment sociale, c'est-à-dire fort contraire à la littérature malsaine, romanesque et bouffie, morbide, qui a dominé jusqu'ici ». ³⁹

Il ne parvient plus lui-même à donner suite à ce passage programmatique de *Nos fils*, mais après sa mort, sa femme continue ses efforts pour diffuser son œuvre à un public aussi large que possible. Elle a le vent en poupe : si le marché de l'impression connaît un essor depuis les années 1830, cette croissance prend vraiment de l'ampleur au cours des années 1880 et 1890, quand la scolarisation obligatoire provoque une augmentation inouïe du nombre de lecteurs potentiels. Jean-Yves Mollier parle même de la naissance d'une « culture médiatique » pour caractériser l'expansion de la production écrite dans toutes ses formes possibles – livres, journaux, brochures – à la Belle Époque. ⁴⁰ Avec le développement synchrone du réseau des chemins de fer qui rend possible la diffusion rapide de l'imprimé sur tout le territoire, l'alphabétisation généralisée élargit le public et a comme effet secondaire une uniformisation des expériences culturelles. Cette expansion inédite de la culture de l'imprimé et l'uniformisation culturelle l'accompagnant ont été, selon Benedict Anderson, essentielles pour le développement du sentiment d'appartenance à la communauté imaginée de la nation. ⁴¹ En tant qu'uniformisation, le développement de cette culture médiatique implique inéluctablement un processus de sélection, qui en même temps en est un d'effacement, de rejet et d'oubli – l'envers de la mémoire qui selon Aleida Assmann en est la condition de possibilité. ⁴² Tout ne peut pas être imprimé, diffusé et lu. La mémoire culturelle, fonds de références communes élaboré par des moyens de communication tels que l'imprimé, est par conséquent régi par ce qu'Ann Rigney a appelé d'après Michel Foucault la « loi de rareté ». ⁴³ Ne peuvent entrer dans cette mémoire culturelle que des objets, des références ou,

39 Jules MICHELET, « Nos fils », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 20, Paul VIALLANEIX et al. (éd.), Paris, Flammarion, 1987, p. 505.

40 Jean-Yves MOLLIER, « La naissance de la culture médiatique à la Belle-Époque. Mise en place des structures de diffusion de masse », *Études Littéraires*, 30-1, 1997, p. 15-26. Voir aussi : Maurice CRUBELLIER, « L'Élargissement du public », in Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française. 3. Le temps des éditeurs: du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard / Cercle de la Librairie, 1989, p. 15-39 ; Martyn LYONS, *Le triomphe du livre. Une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Promodis, 1987.

41 Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, nouvelle éd., Londres, Verso, 2006, p. 37-46.

42 Aleida ASSMANN, « Canon and Archive », in Astrid ERLL et Ansgar NÜNNING (éd.), *Cultural Memory Studies. An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, New York, Walter de Gruyter, coll. « Media and Cultural Memory », n° 8, 2008, p. 97-107. L'argument est bien sûr dérivé de Friedrich Nietzsche et Ernest Renan.

43 Ann RIGNEY, « Plenitude, Scarcity and the Circulation of Cultural Memory », *Journal of European Studies*, 35-1, 2005, p. 11-28.

comme c'est le cas ici, des textes en quelque sorte médiatisés, c'est-à-dire mis en circulation. Plutôt que des critères de qualité, celui de la disponibilité détermine donc la dynamique mémorielle ; ceci n'empêche certes pas ces critères de qualité de faire éventuellement leur entrée quand la mémoire se trouve être l'objet d'un processus de formalisation par une institution telle que l'enseignement, qui mène à l'élaboration d'un canon national. Comme les performances mémorielles, dont on a parlé dans le chapitre précédent, la popularisation du personnage et la diffusion de l'œuvre de Michelet, en employant tout ce que le commerce de l'édition avait à offrir, ont été des facteurs indispensables dans le processus qui a abouti à la reconnaissance de Michelet et à son acceptation dans le panthéon des grands hommes républicains et nationaux.

Or l'uniformisation du corpus imprimé et le développement d'une littérature canonique vont de pair avec une nouvelle forme de diversification en fonction de l'état socioéconomique et de l'âge des publics visés. Les éditeurs, de plus en plus souvent parisiens, découvrent deux nouveaux grands marchés dans les couches populaires et la jeunesse des écoles avides de lire des livres abordables et tirés à beaucoup d'exemplaires. Ces publics venaient s'ajouter à celui, consacré, des bourgeois et des notables.⁴⁴ Pour ce marché diversifié, Madame Michelet, en concertation avec les maisons d'édition ayant droit, adopte des stratégies différentes pour capter l'attention du public. Diverses éditions des œuvres majeures de Michelet sont ainsi accessibles à toutes les bourses : la parution de nouvelles œuvres et de produits dérivés assure à l'historien une place permanente parmi les nouveautés des librairies, enfin, des adaptations à des fins scolaires — le sujet de la section suivante — ouvrent l'œuvre de Michelet au jeune public. Il ne faut cependant pas voir dans ces trois modes de publication des développements totalement séparés. Dans le contexte d'une alphabétisation croissante et récente, ce sont souvent les enfants qui maîtrisent le mieux la culture écrite et la ramènent à la maison. Leurs manuels scolaires fournissent la base des petites bibliothèques familiales. Inversement, aux livres d'école viennent vite s'ajouter les livres de lecture donnés en prix et les éditions populaires en livraison.⁴⁵ C'est aussi la raison pour laquelle une seule commission du ministère de l'instruction publique juge des publications admises dans les bibliothèques scolaires et dans les bibliothèques populaires. Même si les adaptations scolaires de l'œuvre de Michelet sont traitées ci-dessous dans une section séparée où elles sont rattachées à la culture scolaire avec ces outils propres, il ne faut pas considérer que les différents genres sont aussi cloisonnés aux yeux du public.

44 Frédéric BARBIER, « Une production multipliée », in R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française. 3...*, op. cit., p. 105-130 ; Jean HÉBARD, « Les nouveaux lecteurs », in R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française. 3...*, op. cit., p. 526-564.

45 *Ibid.* ; Jean-Yves MOLLIER, « Le manuel scolaire et la bibliothèque du peuple », *Romantisme*, 23, n° 80, 1993, p. 79-93.

Sur le marché du livre de la seconde moitié du XIX^e siècle, le livre illustré prend une place à part. Il avait pris son essor à partir des années 1830 grâce à des développements techniques et à un degré d’alphabétisation en hausse qui rendaient possible la découverte de la lecture comme activité de détente à de nouvelles couches sociales.⁴⁶ L’image rendait le livre-objet plus attrayant et familiarisait plus facilement les nouveaux lecteurs avec la culture écrite. La dynamique entre le texte et l’image peut inviter le lecteur à une attitude plus active vis-à-vis du texte, rendant par cela son message plus effectif. Par ailleurs, les illustrations de bonne qualité, signées par des artistes de renom, faisaient du livre un objet de luxe hors atteinte des classes populaires. On retrouve par conséquent le livre illustré dans les hauts registres du marché, mais aussi dans des éditions populaires avec des vignettes de basse qualité, imprimées avec des planches mises au rancart par des éditeurs plus exigeants et réutilisées pour plusieurs livres différents. Des histoires romantiques, notamment pour un grand public, avaient souvent des illustrations : l’*Histoire de France* de Théodose Burette, celle de Henri Martin, d’Adolphe Thiers, d’Alphonse de Lamartine et de Louis Blanc.⁴⁷ Michelet, plus universitaire, refuse d’y recourir jusqu’en 1869. Pourtant, il en reconnaît le possible intérêt lors de son conflit avec Louis Blanc, dont l’œuvre richement illustrée se vend mieux.⁴⁸ Dans l’esprit du public, l’illustration peut certainement servir dans la concurrence. Cela motive l’éditeur Albert Lacroix, « éditeur des exilés politiques sous le Second Empire », pour faire une édition illustrée de l’*Histoire de France* de Michelet.⁴⁹

La première édition de l’*Histoire de France* par Lacroix paraît sans illustrations, ce qui tient soit aux doutes de Michelet sur une possible édition il-

46 Ségolène LE MEN, « Book illustration », in Peter COLLIER et Robert LETHBRIDGE (éd.), *Artistic Relations. Literature and the Visual Arts in Nineteenth-Century France*, New Haven, Yale University Press, 1994, p. 94-110 ; Michel MELOT, « Le texte et l’image », in R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l’édition française. 3...*, op. cit., p. 329-350.

47 Madeleine REBÉRIOUX, « L’illustration des *Histoires de la Révolution française* au XIX^e siècle. Esquisse d’une problématique », in Stéphane MICHAUD, Jean-Yves MOLLIER et Nicole SAVY (éd.), *Usages de l’image au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Créaphis, 1992, p. 15-23 ; Beth S. WRIGHT, « « That Other Historian, the Illustrator ». Voices and Vignettes in Mid-Nineteenth Century France », *Oxford Art Journal*, 23-1, 2000, p. 113-136. Sur les histoires romantiques illustrées dans un autre pays : Tom VERSCHAFFEL, *Beeld en geschiedenis. Het Belgische en Vlaamse verleden in de romantische boekillustraties*, Turnhout, Brepols, 1987.

48 Pour les chiffres de vente des ouvrages de Michelet : D. BELLOS, « Edition de l’histoire / histoire de l’édition. Le cas Michelet »..., op. cit., p. 78-79. Pour les illustrations dans l’*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc : M. REBÉRIOUX, « L’illustration des *Histoires de la Révolution française* au XIX^e siècle »..., op. cit.

49 BHVP, Manuscrits du fonds général, n° 1563. Fonds Dumesnil, tome LXXI : Michelet et ses éditeurs, n° 233 : « Lettre d’A. Lacroix à Michelet, 6 décembre 1867 ». Voir aussi : Marianne ROUSSIER-PUIG, « Michelet, Hetzel, et les véroniques du peuple », *Romantisme*, 23, n° 80, 1993, p. 6-20. Pour la qualification de Lacroix : Henri-Jean MARTIN, « Albert Lacroix. Éditeur des exilés politiques sous le Second Empire », in Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (éd.), *Histoire de l’édition française. 3...*, op. cit., p. 240-241.



Image 8 : Conrad de Hohenstaufen sur l'échafaud, gravure de Jules Léon Perrichon après dessin de Daniel Urrabieta Ortiz, dit Vierge, in Jules MICHELET, *Histoire de France*, tome 3, Paris, Librairie Internationale d'A. Lacroix et Cie., 1876.

lustrée, soit aux soucis financiers récurrents de la maison d'édition. Par contre, sa deuxième édition, devenue la première édition posthume de Michelet, est richement ornée en gravures sur bois de la main du dessinateur espagnol Daniel Urrabieta Ortiz, dit Daniel Vierge, qui s'était fait une réputation avec des illustrations de l'œuvre de Victor Hugo.⁵⁰ Les illustrations pleine page hors-texte, consistant surtout en des scènes historiques, ont un caractère théâtral et dramatique conformément aux schémas iconologiques de l'illustration romantique.⁵¹ Le noir et blanc des gravures met en relief les oppositions entre les dif-

⁵⁰ Jules MICHELET, *Histoire de France*, 19 vols., Paris, Librairie internationale d'A. Lacroix et cie., 1876-1879 ; *Ibid.*, *Histoire de la Révolution française*, 9 vols., Paris, Librairie internationale d'A. Lacroix et cie., 1877-1878. Sur Daniel Vierge, voir : Remi BLACHON, *La gravure sur bois au XIX^e siècle. L'âge du bois debout*, Paris, Éditions de l'Amateur, 2001, p. 158-159.

⁵¹ T. VERSCHAFFEL, *Beeld en geschiedenis...., op. cit.*



Image 9 : Jeanne d'Arc prisonnière devant ses interrogateurs, gravure de Jules Léon Perrichon après dessin de Daniel Urrabieta Ortiz, dit Vierge, in Jules MICHELET, *Histoire de France*, tome 6, Paris, Librairie Internationale d'A. Lacroix et Cie., 1876.

férents acteurs d'une scène et met l'accent sur une action simplifiée. L'épisode de Jeanne d'Arc, par exemple, semble particulièrement avoir inspiré l'artiste, car il contient nettement plus d'images que d'autres époques.⁵² Par son choix d'illustrer surtout des scènes de captivité et de supplice et non pas son entrée triomphale à Orléans ou le sacre de Reims, il représente une Jeanne d'Arc martyre. Ses seins visibles sous son léger vêtement blanc, qui contraste fortement avec l'obscurité de la prison, rehaussent sa féminité et rendent vulnérable cette jeune femme, qui, selon le texte de Michelet, n'hésite pas à répliquer à ses juges. Ce désir d'exagérer les contrastes caractérise en effet toutes les images. En général, la prédilection de Vierge pour les scènes de nuit, de meurtres et de

52 J. MICHELET, *Histoire de France...*, *op. cit.*, A. Lacroix éd., tome 6.



Image 10 : Jeanne d'Arc sur le bûcher, gravure de Jules Léon Perrichon après dessin de Daniel Urrabieta Ortiz, dit Vierge, in Jules MICHELET, *Histoire de France*, tome 6, Paris, Librairie Internationale d'A. Lacroix et Cie., 1876.

torture rend les Moyen Âge encore plus noirs que Michelet ne les avait décrits dans la version ultime de son *Histoire*.

En raison de son prix de 7 francs le volume, l'édition illustrée de Lacroix s'adresse surtout au public bourgeois traditionnel des œuvres de Michelet. D'ailleurs, il ne se vend pas bien, semble-t-il, ce qui est sans doute l'une des raisons de la faillite de Lacroix en 1879. Les illustrations vont cependant atteindre un public plus étendu et plus populaire grâce à la maison Hetzel, qui reprend les planches de Lacroix. Assez haut de gamme est aussi l'édition Flammarion de 1879 à 3 fr. 50 le volume, dont on a aussi tiré une édition de luxe ainsi que les deux grandes éditions d'œuvres complètes. Il s'agit d'abord de celle « définitive, revue et corrigée » comme l'annonce la couverture, des années 1893-1898 pour laquelle Flammarion avait fait appel à Monod, chef de file de la profession historiographique et proche de Michelet. Cette édition, devenue l'édition classique

jusqu'à la parution de celle de Paul Viallaneix, est assidûment corrigée par Athénaïs Michelet, qui en outre fournissait à Monod des lettres inédites de Michelet adressées à elle pour qu'il les publie dans un quarantième volume de la série. Ensuite, un an avant la mort de Madame Michelet en 1899, Calmann-Lévy commence une autre série d'œuvres complètes en quarante six volumes, dont plusieurs comportent en guise d'introduction une étude par des « écrivains d'élite à qui l'on a eu l'heureuse pensée de demander [...] une page en honneur [de Michelet] ». ⁵³ Parmi eux, on compte Jules Claretie, Camille Pelletan et Marcellin Berthelot. Plus tardive 1930 et moins complète est l'édition de Larousse en six volumes annotés par Henri Chabot. Ces trois grandes éditions, auxquelles il faut ajouter celle de *l'Histoire de France* en vingt-huit volumes dans la collection « Petite Bibliothèque littéraire » d'Alphonse Lemerre, parue entre 1885 et 1888, ont été les plus importantes jusqu'au milieu du vingtième siècle, sauf pour *l'Histoire de la Révolution française* dont Gérard Walter a fait une édition annotée dans la « Bibliothèque de la Pléiade » en 1939. Avec leur épuisement progressif au cours de la première moitié du vingtième siècle, la disponibilité de l'œuvre de Michelet, sur laquelle Athénaïs Michelet avait tant veillé de son vivant, a connu une période creuse qui prend fin avec l'intervention de Viallaneix depuis les années 1950.

Cependant, toutes ces éditions restent hors de portée pour l'ouvrier qui ne gagne que 5 francs par jour. L'élargissement du public nécessite donc d'en faire de plus abordables. Pierre-Jules Hetzel, l'éditeur de Hugo exilé au lendemain du coup d'état du 2 décembre, qui avait osé, le premier, sortir *La Sorcière* et affronté la police pour cette raison même se lançait dès la fin du Second Empire dans le domaine de l'édition populaire, scolaire et pour la jeunesse. ⁵⁴ En 1879, profitant de la liquidation de la maison Lacroix, il obtient les droits de *l'Histoire de France* et des planches de Vierge. Pour son édition populaire qui sort en 1881 en deux livraisons de 10 centimes par semaine, il rajoute aux illustrations de Vierge des scènes historiques, des paysages et des portraits par divers artistes, déjà employés dans d'autres publications de sa maison. ⁵⁵ Hetzel peut ainsi insérer dans chaque livraison au moins deux illustrations, ce qui augmente grandement l'attractivité de l'édition malgré le style très variable des gravures. Si l'influence d'Athénaïs Michelet sur l'édition Hetzel, quoique probable, n'est pas à démontrer, elle est tout à fait certaine dans le cas d'une autre

⁵³ Citation provenant de : François COPPÉE, « Étude », in Jules MICHELET, *L'oiseau*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Œuvres complètes de J. Michelet », 1898, p. 1.

⁵⁴ Odile MARTIN et Jean-Henri MARTIN, « Le monde des éditeurs », in R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française. 3...*, op. cit., p. 176-244, pour Hetzel : p. 210-213 ; Jean GLÉNISSON, « Le livre pour la jeunesse », in R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française. 3...*, op. cit., p. 461-495, pour Hetzel : p. 468-473.

⁵⁵ M. ROUSSIER-PUIG, « Michelet, Hetzel, et les véroniques du peuple »..., op. cit.

édition populaire d'envergure très comparable. À la fin des années 1880, Jules Rouff négocie avec l'ayant droit Calmann-Lévy une nouvelle édition populaire en livraisons hebdomadaires, pour laquelle il demande Madame Michelet de rédiger et d'abrégé les parties inachevées de l'*Histoire du XIX^e siècle*.⁵⁶ L'*Histoire de la Révolution française* paraît en 1889 à l'occasion du centenaire de la Révolution, sur du papier journal très bon marché, pourvu d'illustrations nouvellement sélectionnées d'entre autres Gustave Doré et Paul Philippoteaux, puisque les planches utilisées par Hetzel n'existaient plus. Le livre est réimprimé en 1898 pour le centenaire de la naissance de Michelet. En 1892 commencent à paraître les livraisons sur l'ancien régime, que Rouff annonce comme aussi captivantes que le roman et le drame, genres best-sellers du siècle : « L'*Histoire de France* réunit en effet l'intérêt du roman et du drame. Mais cet intérêt, loin d'être dû à la fiction, repose sur une science aussi vaste que solide. Le charme et l'autorité de ce beau livre seront bien exprimés par ces deux mots : VERITE, PATRIOTISME ». ⁵⁷ L'éditeur semble avoir toutefois quelques difficultés à les écouler, si l'on en croit l'action publicitaire de 1908 : l'*Histoire de la Révolution française*, en trois tomes, est offert gratuitement avec la souscription aux treize volumes de « plus de 7000 pages et plus de 850 illustrations » de l'*Histoire socialiste*, œuvre majeure de Jean Jaurès publiée chez Rouff également.⁵⁸ Cela n'empêche cependant pas Frédéric Rouff, fils de Jules, d'entreprendre une nouvelle édition illustrée en livraisons en 1924, l'année du cinquantenaire de la mort de Michelet.

Les illustrations et le prix relativement bas ne pouvant combler l'écart de langue, de longueur et de complexité avec le roman populaire ou l'*Histoire d'un paysan* du tandem Erckmann-Chatrion, grand succès de la maison Hetzel, la réussite de ses éditions populaires se heurtait quelque peu à la difficulté de l'œuvre historique de Michelet. Malheureusement, il n'y a pas moyen d'estimer les chiffres de vente ou de tirage de ces éditions, parce que les déclarations de dépôt légal, déjà très peu fiables pour cette période, le sont encore moins quant à ce type d'ouvrages en livraisons pour lesquels il peut y avoir eu plusieurs tirages non-déclarés. Quoi qu'il en soit, il semble que l'*Histoire* de Michelet ait eu quelque peine à atteindre deux groupes-cibles importants, les classes populaires et les jeunes. Les doutes d'un fonctionnaire de la commission devant examiner des livres adaptés à des bibliothèques scolaires et populaires le signalent : « L'œuvre entière ne me paraît pouvoir figurer avec utilité qu'au *catalogue de nos bibliothèques populaires*, avec cette réserve qu'elle ne convient qu'aux seules bi-

56 BNF, NAF, 28III : Fonds Rouff, Dossiers d'auteurs et d'éditeurs, boîte 7 : Mi-O, Athénaïs Michelet : « Lettre d'Athénaïs Michelet à Rouff, « jeudi soir », s.d. [1887] ».

57 Jules MICHELET, *Histoire de France*, Paris, Jules Rouff et cie, 1892, quatrième de couverture. Sur les genres best-sellers au XIX^e siècle : M. LYONS, *Le triomphe du livre...*, op. cit., p. 88-104.

58 Annonce plusieurs fois publiée d'août à octobre 1908 dans *L'Humanité*, journal socialiste de Jean Jaurès.

bibliothèques déjà abondamment pourvues d'ouvrages historiques moins considérables et placées dans les villes ». ⁵⁹ Pour les nouveaux lecteurs, il faut donc adapter l'œuvre de Michelet. D'où l'initiative de Hetzel d'en tirer des épisodes et des biographies, comme Michelet l'avait fait lui-même pour Hachette, pour en faire des livres de lecture dans une collection intitulée « Bibliothèque des jeunes Français ». ⁶⁰ Et d'où les efforts similaires d'Athénaïs Michelet. Il faut voir dans les œuvres posthumes et les abrégés qu'elle composait, bien qu'ils aient été beaucoup vilipendés par la suite, un effort sincère pour permettre à un large public l'accès à l'œuvre de l'historien, plus qu'il n'était possible même avec les éditions populaires. D'autre part, elle en tire un certain profit, qui compense le fait que, pour les éditions qu'elle révisait, elle n'en avait aucun. Le fait que ces ouvrages sont systématiquement achetés en grandes quantités par le ministère de l'instruction publique, dès le milieu des années 1880, afin de les distribuer aux bibliothèques populaires, montre bien qu'ils ont effectivement été perçus du côté officiel comme un moyen de populariser les écrits de Michelet. ⁶¹ En absence de chiffres de tirage, ceci est une bonne indication de l'ampleur de la réception des textes de Michelet.

Pour commencer, Madame Michelet peut employer des matériaux préparés par son mari, car il avait ébauché vers 1852 dans le cadre du projet de la *Légende d'or* une série de biographies de généraux révolutionnaires qu'il n'avait au final pas publiée. C'est là qu'elle puise pour composer *Les soldats de la Révolution*, complétant les matériaux par des morceaux tirés de l'*Histoire de la Révolution française* et de l'*Histoire du XIX^e siècle*. ⁶² Un an après, *Le banquet* est publié, un ouvrage inachevé de Michelet datant de 1854, terminé et préfacé par Madame Michelet. ⁶³ Ce récit de voyage, accompagné de mémoires personnelles ainsi que d'un traité sur l'éducation morale et une méditation sur la Révolution allait être invoqué immédiatement dans les plaidoyers pour l'institution d'une fête nationale, comme l'on a vu déjà dans le chapitre précédent. À cet usage politique, l'éditrice anticipait déjà dans son introduction : « *Le Banquet*, écrit il y a vingt-quatre ans, arrive juste au moment où les questions sociales, rejetées au second

59 AN, Ministère d'Instruction publique, Division des sciences et des lettres. Souscriptions et concessions des ouvrages, F/17/13449, Dossier Michelet : « Rapport sur l'édition Hetzel de l'*Histoire de France*, 13 juin 1884 ». Soulignage dans le document original. La remarque signifie aussi que l'œuvre n'est pas conseillée aux bibliothèques scolaires.

60 Jules MICHELET, *Les croisades, 1095-1270*, Paris, J. Hetzel, 1880 ; *Ibid.*, *François I^{er} et Charles-Quint, 1515-1547*, Paris, J. Hetzel, 1880 ; *Ibid.*, *Henri IV 1553-1610*, Paris, J. Hetzel, 1881.

61 AN, F/17/13449, Dossier Michelet, notamment les quittances des maisons d'édition des années 1890.

62 Jules MICHELET, *Les soldats de la Révolution*, Paris, Calmann-Lévy, 1878. Voir aussi : Paul VIALLANEIX et Éric FAUQUET, « Introduction à la *Légende d'or* », in J. MICHELET, *Œuvres complètes, 16, 1851-1854...*, *op. cit.*, p. 21-22.

63 J. MICHELET, *Le banquet, papiers intimes...*, *op. cit.*, 1879.

plan par la gravité des questions politiques, vont de nouveau occuper les esprits sérieux ». ⁶⁴ Cependant, on sait depuis les minutieuses reconstructions d'Éric Fauquet que le livre publié par Madame Michelet diffère considérablement des plans et des notes de Michelet lui-même. ⁶⁵ Il n'hésite pas à récuser comme une « falsification » l'œuvre forgée par Athénaïs. ⁶⁶ Des manuscrits de la main de Michelet surgit une pensée radicale sur la révolution sociale et religieuse, pensée dans laquelle il assume de façon critique les différents courants socialistes et le catholicisme social de Félicité de Lamennais. ⁶⁷ Un radicalisme qui, dans la version publiée, a été atténuée.

On pourrait être néanmoins moins sévère que Fauquet, et chercher l'explication dans le contexte politique et l'aspiration d'Athénaïs Michelet à rendre actuelle la pensée michelétienne et à la répandre aussi largement que possible. On doit d'ailleurs prendre en compte que Michelet lui-même ne s'est pas hasardé à la publication du manuscrit et cela sans doute pour une bonne raison. La république opportuniste sous laquelle Madame Michelet a dû travailler avait besoin d'autorités intellectuelles de la stature de Michelet, certes, mais on redoute le socialisme dans ces années où le souvenir de la semaine sanglante est encore frais et où les communards ne sont pas encore amnistiés. Le spiritualisme du *Banquet*, par ailleurs, était susceptible d'être récupéré par la droite cléricale que les républicains s'efforçaient de repousser. Modérer en quelque sorte le texte aura donc été un choix délibéré, encore qu'une lettre à son agent Paul Meurice montre qu'Athénaïs Michelet avait souhaité aller moins loin que ne l'exigeait son éditeur. ⁶⁸ Si l'exhortation à une révolution sociale n'est pas absente dans la version publiée, la rédactrice a inséré comme contrepoids d'autres notes de Michelet sur la pédagogie par des livres et par des chants qui sont plus proches de la politique éducatrice des républicains du pouvoir. Pour promouvoir Michelet en tant qu'auteur canonique, son message a dû être présenté de cette façon pour qu'il soit acceptable. Et en effet, les opportunistes sont rapides à en reconnaître l'intérêt : Eugène Pelletan rend compte du livre à ses collègues dans le *Journal officiel* ; son collègue du même parti Paul Deschanel écrit un long article

64 Athénaïs MICHELET, « Introduction », in J. MICHELET, *Le banquet, papiers intimes...*, op. cit., p. xv.

65 Jules MICHELET, « Le banquet », Éric Fauquet (éd.), in J. MICHELET, *Œuvres complètes, 16, 1851-1854...*, op. cit., p. 569-727.

66 Éric FAUQUET, « Introduction au *Banquet* », in J. MICHELET, *Œuvres complètes, 16, 1851-1854...*, op. cit., p. 572.

67 Sur l'influence de Lamennais : Arthur MITZMAN, *Michelet Historian. Rebirth and Romanticism in Nineteenth-Century France*, New Haven, Yale University Press, 1990, p. 267-276.

68 « Lettre d'Athénaïs Michelet à Paul Meurice du 29 octobre 1878 », citée dans : J. MICHELET, *Œuvres complètes, 16, 1851-1854...*, op. cit., p. 588.

dans les *Débats*.⁶⁹ Entre les éloges du texte et les remerciements à l'adresse de l'éditrice, tous mettent en relief combien la pensée sociale de Michelet diffère du socialisme matérialiste, combien elle est en même temps spiritualiste et fille de la Révolution, et combien elle peut inspirer la réconciliation fraternelle de la cité. Seul Jules Levallois dans la *Revue de France* est plus critique, non pas parce qu'il est en désaccord avec Michelet, mais parce qu'il doute que ses remèdes et son idéalisme sont encore d'actualité et que le peuple n'a pas suffisamment prouvé en 1851 qu'il n'est pas capable de satisfaire à la haute idée que Michelet en avait.⁷⁰ Mais lui aussi loue les efforts de l'éditrice pour diffuser la pensée de Michelet et recommande fortement la lecture du livre.

Après ces deux premières publications, Athénaïs Michelet suit deux voies différentes : l'une aide les nouveaux lecteurs à franchir le pas vers la lecture de l'œuvre de Michelet, l'autre fait de lui un personnage connu du panthéon républicain. Dans cette intention, elle livre au public toute une série d'extraits de papiers laissés par Michelet, surtout des mémoires personnelles et des récits de voyage basés en partie sur ses notes à lui et en partie sur les siennes à elle.⁷¹ Ces opuscules, qui font connaître la vie de Michelet à un public déjà familier de son œuvre, tentent de mieux la faire comprendre et servent d'exemple moral. Le premier recueil de la série, *Ma jeunesse*, est précédé d'une longue préface dans laquelle Madame Michelet justifie de sa décision de livrer au public ces pages intimes et ses procédures d'édition. Pour elle, ces publications se situent dans le sillage du travail de Michelet, qui à plusieurs moments de sa vie a songé à publier ses mémoires et a mêlé sa vie intime à toutes ses publications. Il s'agit donc de montrer au public la face jusque là cachée de son œuvre, toutefois inséparable d'elle, une tâche que Michelet aurait naturellement déléguée à sa femme et collaboratrice s'il n'avait pu s'en acquitter. Il allait de soi pour Athénaïs Michelet que ces notes éparses, éparpillées dans des liasses de papiers et souvent en désordre, nécessitaient un travail de rédaction: il fallait quand même en faire un volume lisible pour qu'un éditeur accepte de le publier.⁷² C'est pourquoi le jugement de Monod, qui continue le dépouillement et la publication des

69 Eugène PELLETAN, « Le Banquet », *Journal officiel de la République française*, 11-118, 30 avril 1879, p. 3665-3667 ; Paul DESCHANEL, « Variétés. Le Banquet, papiers intimes, par J. Michelet », *Le Journal des débats*, 3 mai 1879.

70 Jules LEVALLOIS, « Le dernier livre de Michelet », *Revue de France*, 9, n° 35, 15 juin 1879, p. 786-799.

71 Jules MICHELET et Athénaïs MICHELET, *Ma jeunesse (1798-1820)*, Paris, Calmann-Lévy, 1884 ; *Ibid.*, *Mon journal. 1820-1823*, Paris, Flammarion, 1888 ; *Ibid.*, *Rome*, Paris, Flammarion, 1891 ; *Ibid.*, *Thérèse et Marianne. Souvenirs de jeunesse*, Paris, L. Conquet, 1891 ; *Ibid.*, *En Italie*, Paris, H. Gautier, 1892 ; *Ibid.*, *Sur les chemins de l'Europe. Angleterre. Flandre. Hollande. Suisse. Lombardie. Tyrol*, Paris, Flammarion, 1893.

72 Athénaïs MICHELET, « Préface », in J. MICHELET et A. MICHELET, *Ma jeunesse (1798-1820)...*, *op. cit.*, p. XXVII-XXIX.

papiers de Michelet après la mort d'Athénaïs, est le plus juste possible : « S'il n'est pas tout entier de Michelet, Michelet du moins y est tout entier ».⁷³

Ces ouvrages (auto)biographiques et ces récits de voyage font partie d'une littérature à propos de grands écrivains et de grands hommes républicains, littérature qui se multiplie avec la scolarisation et l'alphabétisation augmentant. Parallèlement à la parution des œuvres de Madame Michelet qui avaient l'avantage d'être basées sur des documents inédits inaccessibles aux autres auteurs, plusieurs biographies de Michelet paraissent dans ces années, comme par exemple celle de François Corréard, qui utilise *Ma jeunesse* comme source, ou celle de Marguerite Victoire Guerrier, qui publie des vulgarisations historiques sous le nom de son mari Tinayre et rassemble dans un recueil des récits sur la jeunesse de Michelet et Raspail.⁷⁴ Les recueils biographiques et les « panthéons » des grands hommes, un genre à part destiné généralement à un public jeune, ont la même orientation.⁷⁵ Michelet y est fréquemment mentionné, par exemple dans le *Panthéon de la jeunesse* de François Tulou, où l'historien fait voisiner Jeanne d'Arc, Linné et Mozart, ou *Nos historiens nationaux* de Camille Guy, ouvrage de jeunesse et pour un large public, sur Thiers, Michelet et Henri Martin.⁷⁶ En plus de satisfaire la curiosité du public pour la vie des hommes célèbres, cette littérature, qui met en lumière leur jeunesse, a un but très moralisateur : dans un contexte républicain où les grands hommes sont des citoyens ordinaires ayant réalisé des choses extraordinaires, et non des nobles ou des saints, la grandeur est potentiellement à la portée de tous.⁷⁷ Michelet, de descendance modeste, se prête tout à fait à un tel éloge d'exemplarité morale. Tout en ne s'y limitant pas, les œuvres d'Athénaïs Michelet jouent en partie sur le même registre moralisa-

73 Gabriel MONOD, « Les œuvres postumes de M. et Mme Michelet », in *Ibid.*, Jules Michelet. *Études sur sa vie et ses œuvres, avec des fragments inédits*, Paris, Hachette, 1905, p. 1-10, pour la citation : p. 6.

74 François CORRÉARD, *Michelet. Sa vie, son œuvre historique*, Paris, H. Lecène et H. Oudin, 1887 ; Marguerite TINAYRE, *Raspail, Michelet enfants*, Paris, Kéva, coll. « Bibliothèque des petits », 1881.

75 Christian AMALVI, « Les représentations du passé national dans la littérature de vulgarisation catholique et laïque (1870-1914) », in S. MICHAUD, J.-Y. MOLLIER et N. SAVY (éd.), *Usages de l'image au XIX^e siècle ... op. cit.*, p. 65-66. Plus général : Christian AMALVI, « L'exemple des grands hommes de l'histoire de France à l'école et au foyer (1814-1914) », *Romantisme*, 28, n° 100, 1998, p. 91-103.

76 François TULOU, *Galerie des enfants célèbres ou panthéon de la jeunesse*, Paris, Garnier Frères, 1886 ; Camille GUY, *Nos historiens nationaux. Thiers, Michelet, Henri Martin*, Paris, Gedalge jeune, 1890.

77 Christian AMALVI, *Les héros de l'histoire de France. De Vercingétorix à de Gaulle, un tour de France en quatre-vingts personnages*, Toulouse, Privat, coll. « Entre légendes et histoire », 2001, p. 140-142.

teur, ce que la devise de *Ma jeunesse*, « à ceux qui veulent devenir des hommes », révèle sans ambiguïté.⁷⁸

En dépeignant la vie de Michelet, sa veuve assure l'attention durable du public pour l'homme et pour ces œuvres. En même temps, elle confectionne une image de Michelet à la mesure d'une république à la recherche de grands hommes pouvant servir de points d'ancrage historiques et moraux. Ses livres alimentent ainsi l'allure commémorative s'exprimant dans des noms de rues ou des monuments. L'action d'Athénaïs Michelet vise la canonisation à la fois de l'œuvre de son mari, par la gestion des éditions, et de sa personne ; deux démarches se renforçant mutuellement puisque l'intérêt pour l'homme suscite l'intérêt pour l'œuvre et vice versa. À travers le personnage de l'historien canonisé, sa conception de l'histoire nationale peut le devenir aussi. Le fait que ce grand homme particulier soit l'auteur du récit historique de la nation républicaine, dans lequel il intronise à son tour certains personnages historiques en tant que grands hommes, mène alors à une reduplication frappante. Par sa canonisation, Michelet entre en quelque sorte dans l'histoire qu'il a écrite, à tel point qu'on ne peut plus le démêler de ses personnages. La voie privilégiée par laquelle ce récit historique est enracinée dans l'esprit des Français est l'école, où l'enseignement de l'histoire prend une place prépondérante à côté de celui de la morale et de l'instruction civique. C'est donc l'école que vise Athénaïs Michelet par l'autre volet de son travail d'éditrice.

L'enseignement de l'histoire

À quoi ressemble cette école où Athénaïs veut faire lire Michelet ? Les efforts de la jeune république pour réformer le système de l'enseignement sont bien connus : des ministres successifs, dont Jules Ferry est le plus célèbre, ont amplement légiféré à tous les niveaux de l'enseignement.⁷⁹ L'école est considérée non seulement comme un moyen de promouvoir l'égalité sociale, mais surtout comme un instrument qui éduquerait les masses à prendre conscience de leur appartenance à la communauté nationale. En outre, comme la cité démocratique moderne exige des citoyens la capacité de manier leur libre arbitre en

78 J. MICHELET et A. MICHELET, *Ma jeunesse (1798-1820)...*, op. cit., couverture.

79 Voir entre autres les travaux de Mona et Jacques Ozouf, notamment : Mona OZOUF, *L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard, 1984. Plus en général : Maurice CRUBELLIER, *L'école républicaine, 1870-1940. Esquisse d'une histoire culturelle*, Paris, Christian, « Collection Vivre l'histoire », 1993 ; Françoise MAYEUR, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. III. De la Révolution à l'école républicaine, 1789-1930*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2004 ; Antoine PROST, *L'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

matière politique et de prendre position dans le pluralisme des opinions, la deuxième mission de l'école est de préparer les jeunes générations à cette responsabilité. Ces deux objectifs se rencontrent dans l'enseignement de l'histoire, qui s'impose comme clef de voûte de l'école républicaine et auquel la politique d'éducation donnera une place prépondérante.⁸⁰ Discipline prescrite désormais à tous les niveaux, elle est déjà entrée dans le secondaire en 1814 et Victor Duruy l'a rendu obligatoire à l'école primaire en 1867. Cette dernière devenue gratuite, obligatoire et laïque sous les auspices de Ferry, l'enseignement de l'histoire ne sera dorénavant plus mêlé à l'histoire sainte. Il servira, en revanche, à des fins politiques comme autrefois.

L'histoire enseignée à l'école primaire, elle ne concerne que l'histoire de France — contribue à inspirer le républicanisme et le patriotisme, ou, plus exactement, une morale doublement républicaine et patriote dans laquelle ces deux éléments sont devenus tellement inséparables que celui qui n'est pas républicain ne peut être un bon patriote et vice versa.⁸¹ Ainsi, cette morale doit amener l'élève à s'identifier avec la nation de France, dépassant et englobant le village qu'il connaît par expérience personnelle. Pour ce faire, il faut enseigner les « grands ancêtres de la nation », les figures de proue du patriotisme telles Jeanne d'Arc, et, bien sûr, la Révolution française — moment de gloire de la nation et berceau de la république —, mais une Révolution terminée, historisée.⁸² Ce discours s'amplifie quelque peu à l'école secondaire, où l'enseignement double des histoires de France et de l'humanité servent à mettre en avant la prépondérance de la France parmi les nations et à préparer les élèves à leurs futures responsabilités au sein de l'élite éduquée qui dirige le pays.⁸³ L'histoire à l'école secondaire doit donc « mettre en lumière le développement général des institutions, d'où est sortie la société moderne ; elle devra inspirer le res-

80 — Suzanne CITRON, *Le mythe national. L'histoire de France en question*, Paris, Éditions ouvrières, 1991 ; Brigitte DANCEL, *Enseigner l'histoire à l'école primaire de la III^e République*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 ; Patrick GARCIA et Jean LEDUC, *L'enseignement de l'histoire en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2003 ; Évelyne HERY, *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire en lycée, 1870-1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999 ; Jean LEDUC, « L'école des Hussards noirs et la république des professeurs d'histoire », in Christian AMALVI (éd.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 303-312.

81 — Mona OZOUF, « Le thème du patriotisme dans les manuels primaires », in *Ibid.*, *L'école de la France...*, *op. cit.*, p. 185-213 répertorie le thème du patriotisme omniprésent dans les manuels d'histoire et de langue française à l'école primaire.

82 — Christian AMALVI, *De l'art et la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France de Vercingétorix à la Révolution. Essais de mythologie nationale*, Paris, Albin Michel, coll. « L'aventure humaine », 1988. Sur l'enseignement de la Révolution à l'école laïque : Mona OZOUF, « La Révolution à l'école », in *Ibid.*, *L'école de la France...*, *op. cit.*, p. 230-249.

83 — É. HERY, *Un siècle de leçons d'histoire...*, *op. cit.*, p. 66-82.

pect et l'attachement pour les principes sur lesquels cette société est fondée ». ⁸⁴ Clairement téléologique, cette histoire scolaire présente la république comme le résultat logique de l'histoire de France, qui à son tour préfigure le cours de la civilisation entière. Ce biais téléologique et national représente l'histoire comme une biographie, suivant le mot de Michelet que « la France est une personne », c'est-à-dire le protagoniste de ce que Pierre Nora appelait le « roman » et Suzanne Citron le « mythe » national. ⁸⁵ Ainsi l'histoire scolaire est censée aspirer à un consensus sur le passé national, dont on verra plus loin qu'il ne cesse pourtant d'être contesté. C'est Ernest Lavissee qui formule avec le plus de perspicacité les principes de cet enseignement de l'histoire dans sa contribution au *Dictionnaire de pédagogie et de l'instruction primaire* de Ferdinand Buisson et les met ensuite en pratique dans ses manuels scolaires pour l'école primaire. ⁸⁶ Mais Lavissee, qu'on discutera dans un chapitre ultérieur, n'est aucunément une voix isolée ; il articule seulement de façon remarquable un discours communément partagé.

Comme la formule de Michelet ci-dessus l'indique déjà, il est un des inspirateurs majeurs de cette histoire scolaire. Même si la thèse de Suzanne Citron est exagérée, lorsqu'elle accuse Michelet d'avoir créé tout seul l'histoire nationale, ce qu'elle dénonce véhémentement, il est indéniable que l'historien romantique a été l'un des auteurs principaux de ce grand récit et qu'il a marqué fortement la culture historique et politique dont sont imprégnés les décideurs de l'enseignement. ⁸⁷ Leurs idées pédagogiques sont la synthèse du progressisme, de la foi en la science des positivistes et de la pédagogie d'inspiration romantique esquissée par Michelet dans *Nos fils*. Les décideurs assument son idée que l'éducation doit révéler au peuple son rôle historique. Ainsi, tandis que jusque-là on a structuré l'enseignement de l'histoire selon des règnes, à la façon de l'historiographie royale de l'ancien régime, c'est l'apparition lente de la nation dans l'histoire qui forme le principe organisateur des nouveaux programmes. ⁸⁸

84 « Arrêté du 12 août 1880 sur l'enseignement de l'histoire », cité dans : Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1996, p. 22-23.

85 Jules MICHELET, « Préface à l'*Histoire de France* », in *Ibid.*, (*Œuvres complètes*, 4, Paul VIAL-LANEIX (éd.) Paris, Flammarion, 1974, p. 11 ; Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in *Ibid.* (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 3, p. 4712 ; S. CITRON, *Le mythe national...*, op. cit.

86 Ernest LAVISSEE, « Histoire », in Ferdinand BUISSON (éd.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1887, tome 1, vol. 1, p. 1264-1272.

87 S. CITRON, *Le mythe national...*, op. cit., p. 17-25. L'auteure passe sous silence le contexte et les sources de l'œuvre de Michelet lui-même qui apparaît dans son livre comme une création ex nihilo.

88 Christian AMALVI, « Les manuels d'histoire et leur illustration », in R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française*. 3..., op. cit., p. 493.

Athénaïs Michelet, consciente de l'influence de son mari dans les principes qui guident les réformes de l'enseignement, n'hésite pas à vanter l'œuvre de son mari auprès des dirigeants. Dès 1878, alors que la victoire républicaine ne s'est pas encore affirmée et que la républicanisation de l'enseignement n'en est qu'à ses débuts, elle remporte sa première réussite. Le 22 septembre de cette même année, *L'Événement*, journal de gauche surtout lu par les instituteurs, communique une lettre du ministre de l'instruction publique à Madame Michelet annonçant qu'il a inscrit, dans le catalogue des livres de prix et celui des bibliothèques scolaires, l'*Histoire de la république romaine*, l'*Introduction à l'histoire universelle* et le *Précis d'histoire moderne*, qui en 1876 est réédité pour la première fois depuis qu'il avait été rayé du programme sous le Second Empire.⁸⁹ La publication de la lettre a sans doute un motif double : annoncer aux lecteurs une nouvelle directive ministérielle et souligner les actions d'Athénaïs Michelet pour promouvoir l'héritage intellectuel de l'historien. Par la suite, Madame Michelet fera pression soit auprès de la ville de Paris, soit auprès du ministère de l'instruction publique, soit auprès des deux, pour que chaque nouvelle publication de sa main et chaque édition de l'œuvre michelétienne soient inscrites aux programmes officiels ou admises dans les bibliothèques scolaires.⁹⁰ Jusqu'au milieu des années 1880, ses tentatives n'ont pourtant pas toujours été fructueuses. Les raisons en sont en partie l'inertie des institutions qui fait que, le gouvernement devenu républicain, l'État ne l'est pas immédiatement jusqu'à tous ses confins. C'est peut-être aussi la prudence des républicains opportunistes qui l'explique. Encore en 1880, un fonctionnaire remarque à propos des *Soldats de la Révolution* qu'« [o]n ouvre toujours les livres de Michelet avec une certaine inquiétude, surtout quand on sait qu'ils doivent aller aux mains de la jeunesse ». ⁹¹ La même année, *L'étudiant*, nouvelle édition du cours du Collège de France de 1848, est écarté en raison des « passages de politique militante ». ⁹² Et en effet, ces deux livres contiennent plus de connotations contestataires que les œuvres admises deux ans plus tôt. La raison majeure de l'hésitation à utiliser les ouvrages de Michelet dans l'usage scolaire reste cependant leur difficulté, dont on a vu qu'elle gênait aussi les éditions populaires.

Le remède à ce problème, auquel on a recours pour tous les grands écrivains, est l'abrégé, un genre commun pour des livres de lecture courante ou des livres de prix, mais aussi pour la lecture de loisir hors du cadre scolaire.⁹³ Pour

89 *L'Événement*, 22 septembre 1878.

90 Par exemple : *Bulletin municipal officiel*, 7, n° 85, Compte rendu de la séance du lundi 26 mars 1888, p. 627.

91 AN, F/17/13449, Dossier Michelet : « Rapport sur *Les soldats de la Révolution*, 29 avril 1880 ».

92 AN, F/17/13449, Dossier Michelet : « Rapport sur *L'Étudiant*, 12 mai 1880 ».

93 Alain CHOPPIN, « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », *Histoire de l'éducation*, n° 117, 2008, p. 24-27.

l'œuvre de Michelet, Hetzel l'avait le premier essayé, en choisissant quelques épisodes-clés de l'*Histoire de France*. Madame Michelet, en concertation étroite avec les dirigeants de la politique éducatrice, suit bientôt son exemple en se lançant dans un abrégé de l'*Histoire de France* dans son entier. Puisque, explique-t-elle, « [c]e qui seulement échappait aux prévisions de l'historien, c'est que tout le monde ne lit pas sa grande Histoire, les élèves de nos lycées, par exemple, même ceux des classes avancées, ce qui est regrettable. Les professeurs s'en servent quand on la leur donne ; mais souvent, pressés par l'heure, ils n'ont pas toujours le temps de rechercher dans des milliers de pages ce qui peut intéresser l'objet de leur enseignement ».⁹⁴ Les opuscules qui en résultent ont pu servir dans l'enseignement de l'histoire ou de la lecture, mais aussi comme livres de prix ou livres de loisir extra-scolaire.

En 1881 Athénaïs Michelet publie chez Flammarion un *Abrégé d'histoire de France* pourvu de cartes. Il ne traite que de l'ancien régime, mais pour le compléter elle y ajoute un *Précis de la Révolution française*, bien que ce dernier semble s'être moins bien vendu.⁹⁵ Les deux opuscules sont entièrement tirés de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de la Révolution française* : le texte est un calque de celui de Michelet, mais fortement raccourci ; les phrases ont perdu leurs subordinées pour les faire plus lisibles ; enfin, des sous-titres ont été ajoutés aux courtes sections. Les abrégés font concurrence au *Précis de l'histoire moderne* que Michelet avait composé lui-même en 1827. La réaction de la commission d'examen de livres destinés aux bibliothèques scolaires et populaires confirme qu'Athénaïs Michelet satisfait à une demande effective : « Nous n'avons au catalogue qu'un nombre assez restreint d'ouvrages de Michelet. Les trois volumes publiés par Mme Michelet combleront cette lacune car ils sont le résumé de l'œuvre du grand historien, exécuté sinon sous ses yeux, du moins sous son inspiration ».⁹⁶ Armand Colin aussi, le plus grand fournisseur de livres scolaires, croit au potentiel de ces opuscules, il les reprend plusieurs fois par la suite, signalant en guise de publicité sur leur couverture qu'ils sont « honoré[s]

94 Athénaïs MICHELET, « Préface », in Jules MICHELET et Athénaïs MICHELET, *Notre France. Sa géographie, son histoire*, Paris, Flammarion, 1886, p. IV-V.

95 Jules MICHELET et Athénaïs MICHELET, *Abrégé d'histoire de France*, 2 vols., Paris, Flammarion, 1881 ; Jules MICHELET et Athénaïs MICHELET, *Précis de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1881. Le *Précis de la Révolution* n'est pas mentionné dans Talvart, mais existe bel et bien. Il a eu au moins une réimpression en 1882 et en 1906, mais pour le reste on n'en trouve que peu de traces. On peut retrouver des indications sur l'usage scolaire de ces livres dans la base Emmanuelle, construite par Alain Choppin mais malheureusement toujours incomplète, de l'Institut Français de l'Éducation : <http://www.inrp.fr/emma/web/index.php> (consulté le 12 juillet 2016).

96 AN, F/17/13449, Dossier Michelet : « Rapport sur l'*Abrégé de l'histoire de France* et *Précis de la Révolution française*, 30 juin 1882 ».

d'une souscription ministérielle, adopté[s] pour les bibliothèques scolaires et approuvé[s] par la Commission des livres de prix de la Ville de Paris ».⁹⁷

Dans la même collection de livres scolaires d'Armand Colin, Athénaïs Michelet publie ensuite *Notre France*, texte didactique sur la géographie et l'histoire française en partie tiré de l'*Histoire de France* et en partie de récits de voyage inédits de Michelet et complété par l'éditrice. Elle le présente comme le complément géographique aux ouvrages scolaires historiques, composé à la demande expresse de plusieurs instituteurs et professeurs.⁹⁸ Et comme les abrégés historiques, ce livre bénéficie des faveurs des dirigeants et suscite un enthousiasme immédiat auprès de la commission ministérielle d'examen de livres : « [S]a veuve a réussi à faire le livre d'instruction et de patriotisme, l'ouvrage d'éducation rêvé par l'historien. [...] Ce voyage dans l'espace et dans le temps a sa place marquée dans toutes les bibliothèques *populaires et scolaires* de nos provinces ».⁹⁹ L'ouvrage traite successivement de toutes les régions du pays, parfois de façon plus étendue que ne le fait l'original *Tableau de la France*, en élaborant sur le caractère des habitants et les activités économiques dominantes. Il brosse les grandes lignes de l'histoire de la région, soit pour faire comprendre comment la région est devenue partie du territoire français, soit pour illustrer la contribution spéciale de la région à l'histoire nationale. C'est, en effet, la raison pour laquelle, finalement, les régions méritent de l'attention : elles forment une seule nation. *Notre France* peut donc être considéré comme l'adaptation pour un public scolaire et populaire du *Tableau de la France*, dont le message patriotique, d'ailleurs inclus dans le titre, est fortement présent. En effet, pour Athénaïs Michelet, « [u]ne bonne Géographie historique est [...] à la fois un livre d'instruction et de patriotisme » et l'ouvrage se termine sur l'exhortation à aimer la patrie autant que l'on le faisait « de Saint Louis à la Pucelle, de Jeanne d'Arc à nos jeunes généraux de la Révolution ».¹⁰⁰

L'œuvre historique de Michelet rendue accessible par sa simplification, Madame Michelet se tourne alors à la demande du Conseil supérieur de l'instruction publique vers des anthologies annotées plus exigeantes pour les lecteurs.¹⁰¹ En 1887 paraît chez Armand Colin *Extraits historiques de J. Michelet*, pré-

97 Par exemple : Jules MICHELET et Athénaïs MICHELET, *Abrégé d'Histoire de France par J. Michelet. Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1890, couverture.

98 A. MICHELET, « Préface » in J. MICHELET et A. MICHELET, *Notre France. Sa géographie, son histoire...*, *op. cit.*, p. 1.

99 AN, F/17/13449, Dossier Michelet : « Rapport sur *Notre France*, 26 novembre 1886 ». Soulignage dans l'original.

100 J. MICHELET et A. MICHELET, *Notre France. Sa géographie, son histoire...*, *op. cit.*, p. XI et 300.

101 Sur la demande du Conseil supérieur de l'instruction publique : BNF, NAF, 25045 : Correspondance de Ferdinand Brunetière, fol. 266-269 : « Lettre d'Athénaïs Michelet, 25 novembre 1894 ».

facé par Athénaïs Michelet, annoté par l'historien Charles Seignobos et pourvu d'une notice biographique sur Michelet.¹⁰² *Extraits* inclut des morceaux de l'*Introduction à l'histoire universelle*, l'*Histoire romaine*, l'*Histoire de France*, l'*Histoire de la Révolution française* et l'*Histoire du XIX^e siècle*, avec chaque fois une notice sur le livre dont est tiré le fragment, le contexte dans lequel il a été écrit et les sources que Michelet a utilisées. En ce qui concerne l'*Introduction à l'histoire universelle*, Seignobos explique, par exemple, qu'il a été inspiré par les jours de Juillet 1830 et que l'Allemagne dont parle Michelet est « l'Allemagne de son temps, non [...] l'empire militaire fondé par la Prusse ».¹⁰³ *Extraits* est destiné à faire connaître la personne et l'œuvre de Michelet autant qu'à fournir à l'élève des repères sur l'histoire française. Dans le même but, Athénaïs Michelet et Seignobos composent encore un autre recueil sous le titre d'*Anthologie des œuvres de J. Michelet. Extraits littéraires*, avec un échantillon de toute l'œuvre michelétienne.¹⁰⁴ Cette anthologie complète *Extraits historiques*, explique Athénaïs dans sa préface, car l'œuvre de Michelet « est si vaste, si instructive par la variété des sujets qu'elle embrasse, que l'on a senti la nécessité d'en publier un nouveau recueil, pour le profit non seulement de la jeunesse, mais encore des adultes qui n'ont pas les loisirs d'étudier les productions du maître dans toute leur étendue ».¹⁰⁵

La sélection que ces recueils présentent est fidèle quoique prudente. La mise en perspective par Seignobos « apprivoise » pourtant en quelque sorte les fragments, car elle ôte d'éventuelles implications à l'actualité. Ainsi s'opère dans le texte un procédé que Roman Koropecykj a appelé, dans le sillage de Max Weber, « apprivoisement du charisme », le phénomène que la canonisation d'un auteur s'accompagne en général d'une sélection dans son œuvre qui l'édulcore et le rend ainsi acceptable à un public plus diversifié.¹⁰⁶ L'exemple des passages de l'*Histoire de la Révolution française* dans *Extraits historiques* suffit pour com-

102 Jules MICHELET, *Extraits historiques de J. Michelet*, Charles SEIGNOBOS et Athénaïs MICHELET (éd.), Paris, Armand Colin, 1887. Dans les impressions ultérieures, il prend parfois le titre *Anthologie des œuvres de Jules Michelet*. Il a été imprimé en Angleterre pour l'enseignement du français dans des écoles anglaises sous le titre *Récits d'histoire de France* : Jules MICHELET, *Récits d'histoire de France*, 2 vols. Charles SEIGNOBOS et Athénaïs MICHELET (éd.) et A. ESCLANGON (supplément vocabulaire), Londres, Hachette, 1889.

103 J. MICHELET, *Extraits historiques de J. Michelet...*, *op. cit.*, p. 11-12.

104 Jules MICHELET, *Anthologie des œuvres de J. Michelet. Extraits littéraires*, Charles SEIGNOBOS et Athénaïs MICHELET (éd.), Paris, Armand Colin, 1889. Elle est intitulée dans toutes les éditions ultérieures *Pages choisies des grands écrivains. Michelet*.

105 Athénaïs MICHELET, « Préface », *in Ibid.*, p. 2.

106 Communication orale de Roman Koropecykj sur la journée d'études « Canonization of « Cultural Saints ». Commemorative Cults of Artists and Nation-Building in Europe », SPIN Study Platform on Interlocking Nationalisms, Université d'Amsterdam, Amsterdam, 28-30 octobre 2015. Le concept provient de la sociologie des organisations d'orientation weberienne où il est introduit par : Janice M. BEYER, « Taming and Promoting Charisma to Change Organizations », *The Leadership Quarterly*, 10-2, 1999, p. 307-330.

prendre ce procédé. La sélection, qui consiste en des fragments sur la prise de la Bastille, le peuple envahissant les Tuileries, la patrie en danger, la bataille de Valmy, les jacobins et Robespierre, l'exécution de Louis XVI, la Vendée et la mort de Robespierre, sait donner une bonne impression du livre de Michelet en ce qui concerne à la fois son style et la signification. Toutefois, pour ce qui est de l'épisode de la prise la Bastille, Seignobos remarque dans une note introductive qu'« [o]n avait fini par regarder cette prison comme le symbole du despotisme ; il semblait aux Parisiens que détruire la Bastille c'était détruire le régime de l'arbitraire », créant ainsi une distance vis-à-vis de l'expérience vécue des assaillants qui n'existe pas dans le texte de Michelet.¹⁰⁷ Ce dernier avait écrit qu'« [e]lle méritait bien cette haine. Il y avait bien d'autres prisons, mais celle-ci, c'était celle de l'arbitraire capricieux, du despotisme fantasque ». Dans la version abrégée, ce passage est omis, tout comme celui qui fait office de prologue à l'événement et en détermine l'interprétation en mettant l'accent sur le sentiment populaire qui avait déclenché l'attaque.¹⁰⁸ Le caractère à la fois spirituel et inconscient de la poussée du peuple, se trouve quelque peu neutralisé, tandis que Michelet l'avait mis en relief, témoin ce que celui-ci en dit : « [l]'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi. Personne ne proposa. Mais tous crurent et tous agirent ». ¹⁰⁹ Pareillement, la glose de Seignobos sur les volontaires de 1792, dont « [l]e nombre en a été exagéré mais [qu']ils méritent d'attirer l'attention », car « c'étaient des soldats d'une espèce nouvelle, qui s'étaient engagés pour servir leur pays », contraste-t-elle avec l'exaltation de Michelet, qui, sur la même page quelques lignes plus bas, rappelle « l'immense, l'inconcevable grandeur du mouvement ». ¹¹⁰ En général, la plupart des fragments d'*Extraits historiques* se limitent au récit des événements et sautent les passages où Michelet donne expressément sa propre interprétation des événements. Certes, celle-ci est inséparable de sa façon de les narrer, et le lecteur d'*Extraits historiques* n'en est donc nullement privé. Mais le récit s'avère quand même refroidi, tempéré.

Pages choisies suit la même trame de fragments avec de courtes introductions par Seignobos. La sélection, quoique représentative, ôte en quelque sorte à l'œuvre michelétienne les conflits, qui sont un thème central, pour ne conserver que sa pensée de l'unité, notamment en ce qui concerne les œuvres de morale et d'éducation. Ceci est flagrant, par exemple, dans les morceaux retenus du *Peuple*. En ce qui concerne les chapitres sur les souffrances des paysan et ouvrier, les rédacteurs décident d'épargner aux élèves la critique des structures

107 J. MICHELET, *Extraits historiques de J. Michelet...*, op. cit., p. 283.

108 Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Gérard WALTER (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1987, vol.1, p. 147. Ce passage ne se trouve pas dans les *Extraits historiques*.

109 *Ibid.*, p. 145. Ce passage ne se trouve pas dans les *Extraits historiques*.

110 J. MICHELET, *Extraits historiques de J. Michelet...*, op. cit., p. 299.

juridique et économique qui selon Michelet sont la cause profonde de leurs souffrances.¹¹¹ Après ces deux chapitres suivent des citations moralisatrices sur l'amour de l'enfant pour les animaux, l'amour de l'ouvrier pour les livres et l'instinct enfantin. La sélection d'Athénaïs Michelet et de Seignobos ampute donc le livre de sa dimension politique et de sa critique de la société, pour ne laisser qu'une impression moralisatrice. Même tri pour les textes anticléricaux : il n'y a qu'un seul fragment du *Prêtre* dans *Pages choisies*, et rien des *Jésuites* ; de plus, dans les fragments retenus, on atténue les oppositions. Par conséquent, l'anticléricisme de *Pages choisies* reprend celui des républicains du gouvernement des années 1880, et non pas celui, militant, de Michelet, dont se vantent les radicaux ou socialistes et qui sera, plus tard, celui de Seignobos. Somme toute, *Extraits historiques* et *Pages choisies* offrent une idée pas fautive, mais incomplète de l'œuvre de Michelet en faveur de ses côtés modérés.

Comprenant que certains lecteurs n'ont ni les moyens d'acheter, ni le temps de lire des anthologies de quatre cents pages, Athénaïs Michelet prend en 1893 l'initiative de faire un recueil qui contient juste ce qu'elle considère essentiel : des textes patriotiques.¹¹² Au début des années 1890, la république étant désormais un acquit, l'éducation par l'école et par les fêtes étant instaurée, le message le plus actuel de Michelet reste donc, selon sa veuve, celui de l'amour pour la patrie. Or à cette époque des grèves de mineurs de Carmaux, elle aurait pu donner une toute autre lecture de l'œuvre de Michelet qui aurait accentué la dimension critique des rapports socioéconomiques existants. C'est ce qu'avait fait quelqu'un comme Jules Vallès. Cette interprétation est néanmoins de plus en plus minoritaire et Athénaïs Michelet, cherchant à promouvoir un discours public sur son mari qui convienne à la république opportuniste, n'avait aucun intérêt à la mettre en lumière. Ce que l'on doit retenir, selon elle, de l'œuvre de Michelet est une idée de patriotisme conciliateur qui exclut la thématique de l'expérience d'injustice socioéconomique comme une entrave au sentiment d'appartenance nationale.

Une représentation, certes, appauvrie de la pensée michelétienne, mais pas fautive pour autant, la conciliation des classes par la communion de la patrie étant effectivement un leitmotiv. Cette représentation correspond parfaitement aux bases idéologiques de l'école de Ferry, dont la finalité était l'enracinement d'un sentiment d'appartenance nationale. Accessoirement, l'école a été considérée par les républicains du gouvernement en général de conviction profondément libérale en matière économique, comme une réponse aux inégalités

111 Jules MICHELET, *Pages choisies des grands écrivains. Michelet*, Charles SEIGNOBOS et Athénaïs MICHELET (éd.), Paris, Armand Colin, coll. « Lectures littéraires », 1894, p. 113-121. Comparez avec : Jules MICHELET, *Le peuple*, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1992, p. 79-105.

112 Jules MICHELET, *France et Français. Textes patriotiques extraits de l'œuvre de J. Michelet*, Athénaïs MICHELET (éd.), Paris, Armand Colin, 1893.

sociales ne nécessitant pas le changement des structures socioéconomiques. L'école, n'offre-t-elle pas à chacun la perspective, même quand elle est purement théorique, de s'élever, de transcender le milieu dans lequel on est né ? Il n'est pas étonnant que cette représentation que donne Athénais Michelet de l'œuvre michelétienne ait été bien reçue au sein de la commission de lecture du ministère de l'instruction publique. Dans les années 1890, les hésitations qu'elle avait exprimées en 1880 cèdent la place à une approbation complète de toute œuvre que les éditeurs ou Madame Michelet envoient. Les abrégés et les extraits, admis les premiers, sont souvent achetés en grande quantité par le ministère afin de les distribuer aux bibliothèques, mais à terme, même un ouvrage jugé initialement trop difficile comme son traité d'histoire juridique *Les origines du droit français*, ou trop cher, comme l'édition de luxe de *l'Histoire de la république romaine*, est admis et acheté.¹¹³

Autant les opportunistes du ministère s'arrogent Michelet, autant celui-ci est acclamé par les radicaux du conseil municipal de Paris. La liste, dressée par la Ville de Paris en 1877, des ouvrages adoptés comme livres de prix dans l'enseignement primaire ne mentionne pas Michelet, mais déjà en 1881, treize de ses titres sont adoptés, dont *l'Abrégé d'Histoire de France* et le *Précis de la Révolution française*, tous deux jugés convenir aux écoles primaires supérieures de garçons et de filles.¹¹⁴ *L'Histoire de France* en version originale est par contre recommandée aux garçons uniquement. Dans la catégorie « divers », Michelet est cette année-là l'auteur le plus populaire avec six titres sur cinquante-quatre. L'année d'après, suivant la croissance de l'offre de livres populaires et scolaires sur le marché, les listes sont plus longues et plus diversifiées, et Michelet reste l'un des auteurs les plus mentionnés, notamment dans la rubrique « histoire et biographies ». En 1896 et 1898, il n'est plus l'auteur le plus populaire dans la catégorie « histoire », mais, avec Victor Hugo, il domine celle de « littérature française du XIX^e siècle », où les œuvres d'histoire naturelle et *Le peuple, L'étudiant* et *Ma jeunesse* sont inscrites. Il ne faut pas voir là un développement tout à fait spontané, les efforts de Madame Michelet y sont pour quelque chose : à la lecture d'une lettre d'elle au conseil municipal, le radical Mathieu-Jules Gaufrès doit admettre que, si la Ville prescrit les livres de prix, les instituteurs et les professeurs sont libres de choisir leurs livres de classe. Il est d'avis que Michelet devrait aussi être lu en classe et propose alors d'« exercer de pression sur le

113 AN, F/17/13449, Dossier Michelet : « Rapport sur *Les origines du droit français*, 14 novembre 1890 » et « Rapport sur *l'Histoire de la république romaine*, éd. Flammarion, 14 octobre 1894 ».

114 *Liste des ouvrages adoptés pour les distributions de prix pour des établissements scolaires de la Ville de Paris*, Paris, plusieurs versions successives. Ces listes sont publiées par des maisons d'édition différentes à la demande de la Ville. J'ai pu retrouver des listes pour l'année 1877, 1881, 1882, 1896 et 1898 à la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville. Il n'est pas sûr qu'il y en a eu pour chaque année, mais entre 1882 et 1896 on peut toutefois supposer qu'il y en a eu au moins encore une autre.

corps enseignant, lui rappeler la vive sympathie qu'inspire au Conseil le mérite incomparable de ces œuvres ». ¹⁵ S'il est risqué d'estimer l'impact de la politique éditoriale d'Athénaïs Michelet sur les consommateurs de livres, il semble que de toute façon elle ait eu du succès auprès des dirigeants.

Indépendamment du fait que les instituteurs n'étaient pas, selon certains hommes politiques de tendance radicale, assez enclins à lire en classe les ouvrages de Michelet, beaucoup d'entre eux les ont, sans s'en apercevoir, utilisés avec leurs élèves. C'est que la nouvelle école publique républicaine exige une républicanisation intégrale du matériel éducatif, ce qui peut-être, pour les exercices d'arithmétique, ne porte pas à conséquence, mais pour les exercices de grammaire et de dictées, a son importance. Évidemment, parmi les nombreux autres auteurs littéraires dont on adaptait et simplifiait les fragments pour les utiliser à l'apprentissage de l'orthographe, Michelet a pu aussi trouver sa place. Avant que les moyens permettent de donner des livres aux élèves, la presse de l'éducation en a comblé les besoins. Créées d'abord comme moyen de communication de règlements et de programmes, puis devenues de véritables plateformes de débat et de pensée didactique, les nombreuses revues nationales et régionales concernant l'enseignement insèrent de plus en plus souvent des « suppléments scolaires » avec suggestions de cours, astuces didactiques et exercices pour les élèves. Dès l'instauration de l'école de Ferry, des éléments des écrits de Michelet font leur apparition dans les revues les plus répandues parmi les instituteurs : d'abord dans le *Manuel général de l'instruction primaire* et le *Journal des instituteurs*, ensuite dans la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*. ¹⁶ Ainsi, le cahier scolaire du *Journal des instituteurs* donne le 4 janvier 1885 un extrait simplifié de *Jeanne d'Arc* comme texte de dictée ; le choix d'un fragment dans lequel Jeanne, âgée de douze ans, émet le vœu pieux de sauver son pays n'a bien sûr rien de fortuit. ¹⁷ Dans le cahier suivant, un extrait de l'historien sur l'âme de la France sert de texte de récitation. ¹⁸ Sans même s'en rendre compte, les enfants ont donc probablement dû apprendre par cœur la prose de

115 *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 7, n° 170, Compte rendu de la séance de 18 juin 1888, p. 1333.

116 Ce sont les plus répandues parmi les milliers de revues d'éducation, ce qui leur a valu d'être numérisées par l'Institut français de l'éducation en partenariat avec la Bibliothèque Diderot à Lyon. Quand on interroge cette base en tapant le terme « Michelet » pour la période 1870-1914, on obtient 604 résultats dans le *Manuel général*, 546 dans le *Journal des instituteurs* et 401 dans la *Revue de l'enseignement primaire* (1890-1914). Ces résultats n'ont certes pas tous de l'intérêt, mais leur nombre indique néanmoins l'importance de la référence michelétienne. Comme il est impossible d'organiser ces résultats ou de combiner de façon hiérarchique des mots recherchés, la discussion qui suit de l'usage de Michelet dans les revues reste anecdotique.

117 *Journal des instituteurs*, 28, n° 1, 4 janvier 1885, supplément : nouveau cours d'études, livre du maître, cours moyen, p. 21

118 *Ibid.*, 28, n° 5, 1 février 1885, supplément : nouveau cours d'études, livre du maître, cours moyen, p. 69.

Michelet. Outre le fait que Michelet entre dans la nomenclature d'auteurs choisis pour l'enseignement de la langue, ses livres ou des fragments de livres sont utilisés pour les examens des instituteurs. En 1915, un exercice pour des élèves témoigne de l'achèvement de la canonisation de Michelet dans l'enseignement: à la question « Citez deux grands écrivains et deux grands savants français », la réponse modèle est « Michelet et Victor Hugo ; Pasteur et Berthelot ».¹¹⁹

Ces revues ne donnent aux enfants français que des bribes de l'œuvre de Michelet, parfois même à peine reconnaissables comme tels. C'est aussi le cas d'autres publications très populaires visant un public de jeunes écoliers, comme le revanchard *Livre d'or de la patrie* de Louis Mainard, recueil de textes historiques devant inspirer la ferveur nationale et qui s'ouvre sur les premières lignes du *Tableau de la France* dans lequel Michelet peint le paysage français « à vol d'oiseau ».¹²⁰ Michelet est aussi l'un des auteurs les plus cités dans *Héros et martyrs de la liberté*, recueil de biographies de personnalités ayant lutté contre le cléricisme.¹²¹ Ces deux catéchismes du patriotisme vibrant pour l'un, de la libre pensée pour l'autre, représentent les extrémités interprétatives de la vulgarisation de l'œuvre de Michelet pour la jeunesse et l'école. L'œuvre permet en effet de l'interpréter selon ces deux grilles de lecture, quoique ni l'une ni l'autre ne l'épuise. D'autres idées conductrices du récit michelétien, comme celle, par exemple, de l'affranchissement progressif du peuple au cours des siècles, ont beaucoup moins de place dans l'édition scolaire.

C'est toutefois un signe de la canonicité d'un auteur que plusieurs interprétations extrêmement partielles peuvent coexister.¹²² Popularisé voire banalisé, Michelet est omniprésent. Sa pensée transparaît dans tout le système éducatif, fonctionnant à la fois comme source de légitimation de l'école républicaine et matrice idéologique des contenus enseignés. Le fait qu'on fait appel à Michelet en tant qu'inspirateur idéologique est marque de son actualité politique. Mais en même temps, dans les revues de l'enseignement, l'héritage intellectuel de Michelet se confond avec celui d'autres auteurs plus ou moins canoniques de sorte qu'il en perd son individualité, ce qui nuirait à terme à cette actualité. Car que reste-t-il encore de la force de son œuvre si elle est découpée en des tout petits tronçons ? Est-elle encore lue et connue ?

119 *Ibid.*, 62, n° 1, 26 septembre 1915, partie scolaire, p. 6.

120 Louis MAINARD, *Le livre d'or de la patrie*, Paris, Librairie centrale des publications populaires, 1885, p. 1.

121 Albert MONTHEUIL, *Héros et martyrs de la liberté*, Paris, A. Picard, 1888.

122 Cet argument se trouve par exemple dans : Ann RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 38.

L'idée d'authenticité face à la procréativité d'une œuvre

Ce dernier dilemme est en effet inhérent à toute vulgarisation d'une œuvre. Dans le cas de Michelet, il a été au cœur de la discussion académique sur lui, qui s'est concentrée pour une partie non négligeable sur l'évaluation des interventions éditoriales de Madame Michelet. Des chercheurs, soucieux de reconstituer des textes originaux, ont souvent considéré ces interventions comme des abus, à l'instar d'Anatole de Monzie qui avait surnommé Athénaïs Michelet « la veuve abusive ». La découverte des coupures qu'elle a faites dans le journal intime de son mari ne faisait que confirmer les soupçons envers elle.¹²³ Les études sur Michelet ayant longtemps gravité autour de grandes campagnes pour l'édition de son journal, de ses œuvres et de sa correspondance, la question de savoir ce qui est de la main de Michelet et ce qui ne l'est pas dominait naturellement. L'approche philologique fait en effet de la question de l'authenticité du texte l'enjeu central de la recherche, la conséquence logique étant le rejet de tout ce qui apparaît être écrit par quelqu'un d'autre.¹²⁴ Comme corollaire, cette approche confirme l'idée, au demeurant romantique, de l'auteur agent unique et génial dans la création de l'œuvre. Bien que l'importance des résultats de ce type d'analyse soit indéniable – une meilleure compréhension des textes et de leur composition –, l'étude philologique de Michelet a pourtant eu ses limites, car elle occulte la dynamique familiale, collégiale et contextuelle dont l'auteur fait partie et qui a pu influencer sur le texte. D'une œuvre michelétienne ainsi déterminée, les ouvrages posthumes sont exclus sans merci. Il est toutefois plus fructueux de ne pas les désavouer et de les voir, par contre, comme une continuation de l'œuvre de Michelet à la fois normale et essentielle pour sa canonisation. Cette continuation apparaît normale, d'abord, si l'on complète l'approche philologique par des idées récentes sur la dynamique familiale et contextuelle de la production intellectuelle au dix-neuvième siècle. Essentielle, ensuite, car la canonicité d'une œuvre consiste justement dans sa « vie sociale », c'est-à-dire l'appropriation, l'adaptation et la transposition vers d'autres moyens de diffusion.¹²⁵

Pour comprendre la cohérence entre les publications du vivant de Michelet et celles, posthumes, d'Athénaïs, il faut rapprocher les actions de cette dernière

¹²³ Paul VIALLANEIX, « Introduction », in Jules MICHELET, *Journal. Tome 1, 1828-1848*, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Gallimard, 1959, p. 18-26. Également : P. VIALLANEIX et É. FAUQUET, « Introduction à la *Légende d'or* », ... *op. cit.*, p. 21-22; Éric Fauquet parle de « falsification » quant à l'édition par Madame Michelet du *Banquet* : É. Fauquet, « Introduction au *Banquet* », ... *op. cit.*, p. 572.

¹²⁴ Anthony GRAFTON, *Forgers and Critics. Creativity and Duplicity in Western Scholarship*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

¹²⁵ A. RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move...*, *op. cit.*, p. 11-14.

des modes de production historiographique en famille et par des femmes, au XIX^e siècle. Dans la science familiale qu'est l'histoire à cette époque, il y avait une claire répartition des rôles entre l'homme et la femme. Si elles écrivent, car on assignait souvent des tâches de préparation aux femmes tous les genres d'écriture ne leur sont pas accessibles. Exclues des institutions officielles de production historiographique, les historiennes, épouses d'historiens ou travaillant indépendamment, se consacrent d'ordinaire à l'histoire scolaire ou populaire, genre considéré comme mineur, partant autorisé.¹²⁶ L'étude du cas américain a montré qu'au XIX^e siècle, les femmes ont eu un rôle majeur dans l'enseignement de l'histoire, soit à l'école soit à la maison, ce qui est considéré comme un corollaire de leur tâche maternel.¹²⁷ Pourtant, c'est la vulgarisation, plus que l'histoire savante, qui crée le discours sur l'histoire dans l'espace public, si bien que, quand on prend en compte seulement l'histoire savante, on risque de perdre de vue comment l'historiographie agit sur un pays.¹²⁸ Dans une situation où leur voix ne compte pas en politique, et où règne une séparation stricte, du moins idéologique, entre les domaines privé et public, l'écriture d'histoires populaires a permis à maintes femmes de s'exprimer publiquement. En France, des femmes s'investissent dans la production de livres d'histoire pour la jeunesse à partir du milieu du XVIII^e siècle.¹²⁹ L'on connaît surtout le cas du *Tour de la France par deux enfants* qui, bien que ce ne soit pas précisément un livre d'histoire, apporte, à travers le récit géographique et les biographies de personnages historiques insérées, beaucoup de notions historiques. Le petit livre à succès d'Augustine Fouillée, qui se cache derrière le pseudonyme G. Bruno, a ainsi été pour d'innombrables lecteurs une initiation à la mémoire nationale.¹³⁰ L'auteure avait été

126 Mary O'DOWD, « Popular Writers. Women Historians, the Academic Community and National History Writing », in Jo TOLLEBEEK et Ilaria PORCIANI (éd.), *Setting the standards. Institutions, Networks and Communities of National Historiography*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. « Writing the Nation », 2012, p. 351-371 ; Angelika EPPLE, « Questioning the Canon. Popular Historiography by Women in Britain and Germany (1750-1850) », in Sylvia PALETSCHEK (éd.), *Popular Historiographies in the 19th and 20th Centuries. Cultural Meanings, Social Practices*, Oxford, New York, Berghahn Books, 2011, p. 21-33 ; Maria GREVER, *Strijd tegen de stilte. Johanna Naber (1859-1941) en de vrouwenstem in geschiedenis*, Hilversum, Verloren, 1994 ; Ilaria PORCIANI et Mary O'DOWD, « History Women. Introduction », *Storia della Storiografia. Numéro spécial : History Women*, n° 46, 2004, p. 21. Pour la France, voir : N. PELLEGRIN (éd.), *Histoires d'historiennes...*, op. cit.

127 Julie DES JARDINS, *Women and the Historical Enterprise in America. Gender, Race, and the Politics of Memory, 1880-1945*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, coll. « Gender & American culture », 2003.

128 *Ibid.*, p. 2-5.

129 Isabelle HAVELANGE, « Des femmes écrivent l'histoire. Auteurs féminins et masculins des premiers livres d'histoire pour la jeunesse (1750-1830) », *Histoire de l'éducation*, n4, 2007, p. 25-51 ; Isabelle HAVELANGE, « Le destin de Mélanie de Boileau (1774-1862), « Maîtresse d'histoire » à Écouen », in N. PELLEGRIN (éd.), *Histoires d'historiennes...*, op. cit., p. 243-263.

130 G. BRUNO, *Le tour de la France par deux enfants. Devoir et patrie*, Paris, Belin, coll. « Librairie classique », 1877 ; Patrick CABANEL, *Le tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces*

précédée par Laure de Saint-Ouen, riche philanthrope, qui, elle, avait écrit plusieurs ouvrages historiques proprement dits, dont une *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours* devenue célèbre. Et un peu avant elle, il y avait eu Mélanie de Boileau, pédagogue à l'institution napoléonienne d'Écouen et l'auteure d'entre autres un *Cours élémentaire d'histoire universelle*.¹³¹ Publié sous la Restauration sur le modèle des biographies de rois hérité de l'ancien régime, il figure sur les programmes d'école jusqu'aux années 1880. Henriette Guizot, elle aussi, se tourne vers la vulgarisation quand la voie de publications savantes autonomes lui est barrée par des éditeurs réticents.¹³² Quoique commencé par son père, *l'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, grand succès de librairie, est en grande partie son œuvre, ce qui finalement lui vaut la reconnaissance par l'impression de son nom sur la couverture. Dans ce contexte, il n'est pas inhabituel de voir Athénaïs Michelet continuer l'œuvre de son mari en s'employant à la vulgarisation historique ; cela semble au contraire une prolongation tout à fait logique des efforts de Michelet pour divulguer ses œuvres, mais adaptée cette fois au nouveau contexte mis en place avec la républicanisation du pays. Le régime demande des éléments pour un discours historique républicain et patriotique accessible à tous les citoyens et pouvant être propagé par l'enseignement. Athénaïs peut le fournir.

Ainsi elle propage l'héritage intellectuel de son mari défunt et contribue à sa canonisation. Or, comme l'a excellemment démontré Ann Rigney, la canonisation d'un écrivain et d'une œuvre passe autant par la mobilité de cette œuvre, c'est-à-dire le fait de migrer entre les médias et les publics, que par sa monumentalité.¹³³ La mobilité d'une œuvre découle de sa procréativité, sa capacité à engendrer des répétitions, des adaptations et des versions dérivées, qu'elles soient anthologies, peintures monumentales ou images banales sur des boîtes à biscuits. Tandis que l'œuvre elle-même doit posséder des caractéristiques la rendant digne de la canonisation, elle doit aussi disposer de ce qu'Ann Rigney appelle des « facteurs d'incitation », en d'autres termes, se prêter à l'appropriation

nationaux (XIX^e-XX^e siècles), Paris, Belin, 2007 ; Jacques OZOUF et Mona OZOUF, « Le Tour de la France par deux enfants », in P. NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*...., *op. cit.*, vol. 3, p. 277-301.

¹³¹ I. HAVELANGE, « Des femmes écrivent l'histoire »..., *op. cit.*, p. 49 ; I. HAVELANGE, « Le destin de Mélanie de Boileau (1774-1862) » ..., *op. cit.*

¹³² Elle écrit entre autres la plus grande partie des cinq tomes de : François GUIZOT et Henriette DE WITT, *L'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, 5 vols., Paris, Hachette, 1872-1876 ; et : François GUIZOT et Henriette DE WITT, *L'histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de la reine Victoria*, 2 vols., Paris, Hachette, 1877-1878 ; François GUIZOT et Henriette DE WITT, *L'histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848, racontée à mes petits-enfants*, 2 vols., Paris, Hachette, 1878-1879. Voir : M.P. CASALENA, « La participation cachée des femmes à la construction de l'histoire nationale en Italie et en France (1800-1848) »..., *op. cit.*, p. 56.

¹³³ A. RIGNEY, *The Afterlives of Walter Scott. Memory on the Move*..., *op. cit.*, p. 13.

tion et l'adaptation. Mais cela ne suffit pas. La volonté de répondre, auprès des générations nouvelles, à cette invitation par une réaction créative émanant de leurs propres besoins est le « facteur d'attraction », également indispensable.¹³⁴ C'est le fait qu'une œuvre est capable de nourrir des expressions culturelles qui la fait entrer dans la mémoire culturelle d'une communauté. Elle va fonctionner de la sorte comme un jalon à l'identité de la communauté, comme un repère communément partagé. Et cela même si, au bout du compte, la référence mémorielle qu'on y retient se détache totalement de l'œuvre originale et de l'auteur. Une œuvre canonique c'est une œuvre cultivée, la cultivation étant indispensable à la survie de toute expression culturelle.¹³⁵ Si Athénaïs Michelet s'investit autant dans la promotion et l'adaptation de l'œuvre de son mari, c'est qu'elle semble avoir implicitement compris ce mécanisme. Elle a senti que, Michelet mort physiquement, il mourra symboliquement une deuxième fois si elle ne parvient pas à mobiliser un grand public pour entretenir sa mémoire. Autrement, ses œuvres auront le sort de toutes ces archives muettes avant que Michelet ne vienne les ré甯usciter. L'édition de ses œuvres complètes lui permet peut-être d'entrer dans la mémoire culturelle d'une élite universitaire ; l'adaptation pour le grand public le fait pénétrer dans la mémoire de la nation.

Conclusion

Bien qu'Athénaïs Michelet garde scrupuleusement l'héritage de son mari, ses adversaires n'ont jamais renoncé à leur cause. Après que Dumesnil et Noël se sont vu interdire la publication des lettres de l'historien, les voix se taisent jusqu'à la mort d'Athénaïs Michelet en avril 1899, mais seulement pour ressurgir rapidement après. Pas en les personnes de Dumesnil, qui décède en 1894, ni Noël, qui disparaît quelques mois après Madame Michelet. C'est juste avant de mourir en 1900 qu'Hermione Quinet, la veuve du compagnon de Michelet au Collège de France, publie le livre sur l'amitié et l'éloignement qui s'en suit des deux historiens et qui va ternir la réputation d'Athénaïs Michelet. Dans la préface, l'auteure déclare que, « préparé en vue du Centenaire de Michelet, il a été forcément ajourné par les terribles préoccupations de l'esprit public » ; par cela, il faut entendre l'interdiction de Madame Michelet à la publication de

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Jan ASSMANN, « Collective Memory and Cultural Identity », traduit par John CZAPLICKA, *New German Critique*, n° 65, 1995, p. 132. Comparez, dans un contexte légèrement différent, le concept de « cultivation de la culture » de Joep Leerssen : Joep LEERSSEN, « Nationalism and the Cultivation of Culture », *Nations and Nationalism*, 12-4, 2006, p. 559-578.

ce livre.¹³⁶ Cette interdiction se comprend quelque peu, car Hermione Quinet attribue en grande partie le refroidissement des relations entre les deux frères d'armes à Athénaïs, qui aurait détourné son mari de ses amis et de ses engagements pour le réclamer entièrement pour elle.¹³⁷ Peut-être n'avait-elle pas tort, mais au moins aurait-elle pu s'en prendre à elle-même, car les tensions entre les deux jeunes épouses en deuxième noce sont bien connues et auront certainement augmenté le malaise entre les deux hommes. Mais ce qui frappe le plus dans cette affaire c'est que, à nouveau, une vieille haine de famille vient troubler le bilan des actions de Madame Michelet. Le diagnostic d'Hermione Quinet est accepté quelques années plus tard par Daniel Halévy dans un article dans *Le Temps* et dans son étude sur Michelet, où il décrit le mariage de Michelet comme la « dictature » de sa femme qui « règne sur sa maison et sur lui-même ». ¹³⁸ Après tout ceci, il ne manque plus qu'Anatole de Monzie, qui accouple la misogynie à la fascination pour le sexe féminin, pour la faire définitivement entrer dans les rangs des « veuves abusives », ensemble avec, entre autres, Cosima Wagner et la socialiste Sophie von Hatzfeldt, compagne de Ferdinand Lassalles.¹³⁹

Dans leur évaluation de sa contribution à l'œuvre michelétienne et ses efforts pour la promouvoir après la mort de son mari, des chercheurs ont repris ce verdict sévère sur la personnalité de Madame Michelet et sur son mariage. On pourrait même dire qu'il tombe bien pour eux, car il s'accorde tout à fait avec les présuppositions de l'approche philologique dominante dans la recherche de l'œuvre michelétienne, où la question de l'authenticité et la fidélité des textes est la plus urgente et qui postule l'idée d'un auteur unique. Cela explique aussi l'ambivalence de Monod, premier chercheur de Michelet dans la tradition philologique, face aux interventions de sa veuve dans les archives personnelles de l'historien.¹⁴⁰ Sans vouloir compromettre la réputation posthume de Madame Michelet, à qui il avait été lié par des liens d'amitié et à qui il devait le droit d'accès aux papiers de Michelet, Monod ne peut s'empêcher d'éprouver du dépit en découvrant ce qu'elle avait fait. Or s'il reconnaît franchement sa contribution aux œuvres d'histoire naturelle, des chercheurs après lui ont eu plus de mal à cela. C'est qu'entretemps, comme cela sera argumenté dans le chapitre suivant, Michelet a été érigé en modèle de l'historien professionnel, dont la vie et le travail devaient par conséquent répondre à l'idéal professionnel ou la « persona

¹³⁶ Hermione QUINET, *Cinquante ans d'amitié. Michelet-Quinet (1825-1875)*, Paris, Armand Colin, 1899, préface non paginée.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 167-168.

¹³⁸ Daniel HALÉVY, « Michelet et Quinet », *Le Temps*, 17 février 1903 ; Daniel HALÉVY, *Jules Michelet*, Paris, Hachette, 1928, p. 136. L'article du *Temps* est un compte rendu du livre de Hermione Quinet.

¹³⁹ A. DE MONZIE, *Les veuves Abusives...*, *op. cit.*

¹⁴⁰ G. MONOD, *Jules Michelet. Études sur sa vie et ses œuvres...*, *op. cit.*, p. 7.

scientifique » sur laquelle est fondée la discipline historique : un génie solitaire et masculin.¹⁴¹ Dans cette image, il ne peut y avoir d'autre rôle pour Athénaïs Michelet que celui de perturbatrice, ni avant ni après la mort de Michelet.

Certes, la vie intime de Michelet étant indissolublement mêlée à son œuvre, on serait tenté de corrompre les recherches sur son œuvre avec des idées préconçues sur la répartition des rôles dans le mariage, d'autant que la personnalité quelque peu obstinée de Madame Michelet semble offrir des arguments qui désapprouveraient son rôle. Plus intéressant serait toutefois d'écarter ces jugements normatifs moraux et d'examiner sans préjugés le rôle d'Athénaïs Michelet. On conclura alors qu'il a été tout à fait conforme aux mécanismes de la production historiographique du XIX^e siècle et indispensable à la survivance de Michelet. Mais cette conclusion oblige à son tour à remettre en question l'image de Michelet comme génie mystique et insaisissable. Michelet devient alors un personnage plus commun, dont la vie et la mémoire posthume répondent à des formes et des pratiques communes.

Et c'est là que l'ironie de l'histoire a finalement eu raison d'Athénaïs Michelet. Car pour cultiver la mémoire de son mari, elle a dû inévitablement le présenter comme un personnage hors du commun. C'est elle qui a d'abord institué le culte de sa personne et glorifié son génie. Par son zèle pour la cultivation de la mémoire de Michelet, elle prépare son sacre. En même temps, elle a dû insister sur ses propres contributions à l'œuvre de son mari pour ne pas elle-même s'effacer complètement, ce qui en quelque sorte contredit l'idée du génie de Michelet. Ce paradoxe est déjà à lire en filigrane dans ses publications juste après la mort de Michelet pour revendiquer ses droits à l'héritage : elle défend les intérêts du défunt en défendant les siens propres et inversement.¹⁴² Cela fait d'Athénaïs Michelet un personnage tragique : sa position paradoxale fait qu'elle ne peut éviter d'appeler sur elle-même la réputation de veuve abusive.

141 B.G. SMITH, *The Gender of History...*, *op. cit.*, p. 70-102. Pour le concept de « persona scientifique » : Herman PAUL, « What is a Scholarly Persona ? Ten Theses on Virtues, Skills, and Desires », *History and Theory*, 53-3, 2014, p. 348-371.

142 Notamment dans : A. MICHELET, *Ma collaboration à « L'oiseau », « L'insecte », « La mer », « La montagne »...*, *op. cit.*, p. 2.